

*Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie*

Sou1999-1236

142, rue du Chevaleret

75013 PARIS

Tél. 01 40 77 85 04

Fax 01 40 77 85 09

**CREDOC - DIRECTION
IMPORTANT**

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE
DIFFUSER**

**Crédoc - Les actions pour préserver
l'environnement. Juin 1999.**

CREDOC•Bibliothèque



CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CREDOC

Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"
(vague de début 1999)

Les actions pour préserver l'environnement
La perception des risques naturels en France

Document réalisé à la demande de
l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)

V.P. - G.H.

JUIN 1999

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CREDOC

Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"
(vague de début 1999)

Les actions pour préserver l'environnement
La perception des risques naturels en France

Document réalisé à la demande de
l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)

V.P. - G.H.

JUIN 1999

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS

Document réalisé à la demande de l'IFEN

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)**
- . Franck Berthuit, Bertrand Chokrane, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Vincent Placer**

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général : Robert Rochefort

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS.....	2
AVANT-PROPOS	4
A- LES ACTIONS POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT	5
1 - Les actions que l'État doit mener en priorité : d'abord la lutte contre la pollution de l'air.....	5
2 - Les actions auxquelles les Français pensent pouvoir contribuer individuellement.....	17
3 - Un partage des responsabilités entre l'Etat et les particuliers.....	23
B- LA PERCEPTION DES RISQUES NATURELS EN FRANCE	25
1 - Les risques naturels auxquels les Français se sentent le plus exposés.....	26
2 - L'information concernant les risques naturels	35
3 - Les Français mettent en cause l'urbanisation accélérée.....	44
C- LA CONSOMMATION DE PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	50
ANNEXE I - Quelques tableaux complémentaires	57
ANNEXE II - Carte des régions utilisées	62
ANNEXE III - Grille de post-codage : « <i>Selon vous, qui devrait principalement vous informer sur les risques naturels ?</i> »	64
ANNEXE IV - Liste des questions posées à la demande de l'IFEN	66

Principaux enseignements

Cinq enseignements principaux peuvent être dégagés des réponses apportées aux questions posées par l'Institut Français de l'Environnement (IFEN) dans l'enquête « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* » du début 1999 :

- Nos concitoyens attendent qu'en matière de protection de l'environnement, l'État intervienne en priorité dans **la lutte contre la pollution de l'air et de l'atmosphère**. Cette action est cependant un peu moins citée cette année, tandis que s'est accrue l'attente d'intervention destinée à lutter contre **la pollution de l'eau, des rivières et des lacs**. La préservation des ressources naturelles vitales (air et eau) occupe donc toujours une position dominante dans les attentes des Français, mais la répartition entre ces deux composantes est plus équilibrée. Par ailleurs, les particuliers se sentent eux-mêmes personnellement plus à même de participer à des actions concrètes et quotidiennes telles que **le tri et l'élimination des déchets**. D'ailleurs, pour beaucoup d'entre eux, cette action est déjà une réalité.
- **Tempêtes et inondations sont les deux risques naturels auxquels nos concitoyens se sentent le plus exposés**. Si ces risques sont effectivement ressentis dans la plupart des régions françaises, l'Ouest et le Nord semblent être les zones où la tempête est le plus redoutée tandis que les inondations sont plus fréquemment citées dans la région Méditerranée, l'Est et le Bassin Parisien. En tout état de cause, le sentiment d'exposition aux risques naturels est en général plus élevé quand on est globalement « inquiet ».
- **Une grande majorité de la population se dit sous-informée en matière de risques naturels** : 87 % des enquêtés déclarent n'avoir reçu aucune information concernant les risques auxquels leur habitation pourrait être soumise. Ce sont les risques les plus marqués géographiquement (comme les tremblements de terre ou les incendies de forêt) pour lesquels nos concitoyens se déclarent relativement mieux informés. De fait, la région Méditerranée (où les habitants se sentent particulièrement exposés à ces deux risques) apparaît comme la zone où le sentiment de sous-information est -en termes relatifs- le moins fort.

Pour 67% de nos compatriotes, c'est surtout **la mairie** qui devrait informer sur ce sujet.

- **Plus de six Français sur dix (61% exactement) considèrent qu'il y a un lien entre les catastrophes naturelles et l'urbanisation accélérée.** Nos concitoyens sont moins affirmatifs quant à l'influence éventuelle de l'agriculture intensive puisque 55 % d'entre eux sont plutôt d'avis que les catastrophes naturelles ne lui sont pas liées. La mise en cause de l'agriculture intensive est plus forte chez les personnes plutôt attachées à la défense de l'environnement.
- **Enfin, la consommation de produits de l'agriculture biologique est en léger recul cette année.** Les consommateurs de ces produits répondent toujours aux mêmes caractéristiques : l'attrait pour les produits « bios » est plus fort dans les catégories aisées et de milieu socio-culturel élevé. La baisse relative observée cette année provient essentiellement de groupes qui faisaient figure, l'an dernier, de « nouveaux entrants » sur ce marché, mais qui n'ont pas confirmé cette attitude en 1999.

Avant Propos

Ce document présente les résultats des questions insérées, à la demande de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), dans la vague de fin 1998 - début 1999 de l'enquête du CREDOC sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

L'enquête s'est déroulée en décembre 1998 - janvier 1999. Elle a été réalisée en face à face auprès d'un échantillon de 2000 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération¹.

Les questions posées cette année par l'IFEN s'articulent autour des trois thèmes suivants :

- **Les actions à mener dans le domaine de la protection de l'environnement.**
Quels types d'actions l'État doit-il mener en priorité ? A quelles actions les Français pensent-ils pouvoir individuellement contribuer le plus ?
- **La perception des risques naturels en France.**
Quels sont les risques naturels auxquels les Français se sentent le plus exposés ? Se sentent-ils suffisamment informés sur ces risques ?
- **La consommation de produits issus de l'agriculture biologique.**
Quel est le nombre de nos concitoyens qui ont consommé des produits de l'agriculture biologique au cours des 12 derniers mois ? Qui sont-ils ?

¹ Pour plus de précisions sur les caractéristiques techniques de l'enquête, on pourra se reporter au rapport intitulé « Premiers résultats de la vague de fin 1998-début 1999 » CREDOC, Mars 1999.

A- Les actions pour préserver l'environnement

Cette première partie dresse la « **hiérarchie subjective** » des actions que les Français souhaitent voir mener en priorité par les pouvoirs publics dans le domaine de la protection de l'environnement. On la compare à la hiérarchie des actions qu'à titre individuel, cette fois, nos concitoyens pensent pouvoir effectuer dans ce domaine.

Ainsi, une même liste d'actions pro-environnementales a été proposée aux enquêtés, à charge pour eux d'indiquer d'abord celles qui leur paraissaient devoir être assurées en priorité par l'État, puis celles auxquelles ils pensaient pouvoir eux-mêmes contribuer le plus. On peut donc apprécier la façon dont nos concitoyens envisagent la répartition des rôles entre l'État et les individus en matière de protection de l'environnement.

1 - Les actions que l'État doit mener en priorité : d'abord la lutte contre la pollution de l'air

Au début 1999, c'est la **réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère** qui apparaît comme le domaine dans lequel l'intervention de l'État est le plus attendue : 33 % de la population placent cet objectif au premier rang des secteurs d'actions prioritaires et, au total, 53 % le font figurer parmi leurs deux premières réponses (Tableau 1).

La lutte contre la pollution de l'eau arrive au second rang des priorités d'interventions, avec un total de 43 % des voix.

Figurent ensuite, avec près de 20 % de citations cumulées chacune, **l'élimination et le tri des déchets, le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement et la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire.**

Enfin, la sauvegarde des plantes et des animaux, la protection des paysages ou la lutte contre le bruit sont jugées plus secondaires (chacune réunit seulement de 11 à 16 % de citations cumulées).

Tableau 1
Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'État doit mener en priorité
dans le domaine de la protection de l'environnement ?
 (début 1999)

	<i>(en %)</i>		
<i>Classement par ordre décroissant du cumul des réponses.</i>	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse	Cumul des réponses (1 + 2)
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	33,3	20,0	53,3
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	17,9	25,1	43,0
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	8,9	11,9	20,8
. L'élimination et le tri des déchets	8,1	12,6	20,7
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	10,0	10,1	20,1
. La sauvegarde des plantes et des animaux	8,0	7,8	15,8
. La lutte contre le bruit	9,0	5,8	14,8
. La protection des paysages	4,8	6,4	11,2
. <i>Ne sait pas</i>	-	0,3	
Ensemble des Français	100,0	100,0	

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Au total, les actions de l'État que les Français jugent prioritaires se répartissent en trois niveaux distincts :

- En tête, vient **la préservation du patrimoine écologique primaire** (l'air et l'eau). Plus d'un Français sur deux (51 %) attend prioritairement une intervention de l'Etat dans l'un ou l'autre de ces domaines.
- **La prévention des risques technologiques.** Dans ce second groupe d'attentes (27%), figure un ensemble d'actions que l'on peut rattacher, plus ou moins directement, à l'activité industrielle : « l'élimination et le tri des déchets », « le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement », « la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire ». **Il semble donc que nos concitoyens attendent de l'État, en second, après la préservation du patrimoine écologique primaire, qu'il compense les risques nés du progrès technologique.**

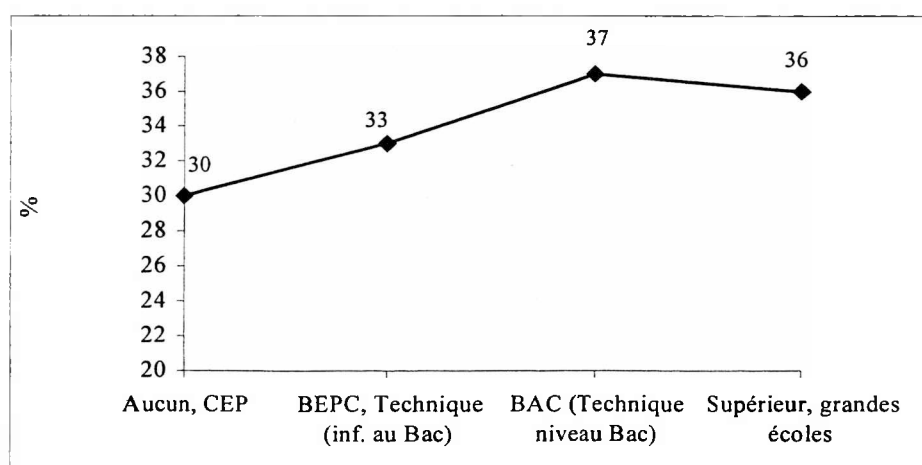
- Enfin, **la sauvegarde de la nature** (animaux, plantes et paysages) et **la lutte contre le bruit** sont un peu moins citées : 22 % des Français souhaitent que l'État agisse en priorité dans l'un ou l'autre de ces domaines.

La très nette priorité accordée à l'intervention de l'Etat en matière de **pollution atmosphérique** se retrouve **dans tous les groupes de population** sans exception (Tableau 2). Notons cependant que l'attachement à ce type d'intervention est encore un peu plus important, en termes relatifs, chez :

- Les personnes de moins de 40 ans : par exemple, 38% des individus de 25 à 39 ans souhaitent en priorité que l'Etat intervienne dans ce domaine (contre 33% en moyenne).
- Les employés (40%).
- Les habitants d'agglomérations provinciales de plus de 100 000 habitants : 40% d'entre elles jugent également prioritaire cette action. Remarquons que cette attente n'est pas si développée chez les Franciliens (32%).
- Les enquêtés disposant du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur : 36% d'entre eux mettent en avant cette action, contre 30% des non-diplômés (Graphique 1).

Graphique 1

La proportion d'individus citant la réduction de la pollution de l'air, en fonction du niveau de diplôme (1^{ère} réponse)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

De même, si le taux de citations de **la lutte contre la pollution de l'eau** connaît quelques disparités socio-démographiques, elles sont finalement relativement faibles :

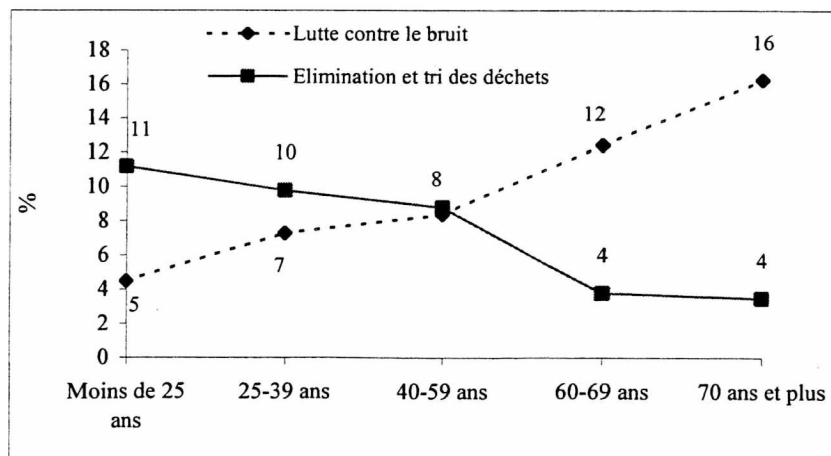
- Ce sont les indépendants (exploitants agricoles, artisans, commerçants) qui jugent plus fréquemment qu'en moyenne cette action prioritaire (cela concerne 22 % d'entre eux, contre 18 % des Français en moyenne). Cette attente se manifeste également davantage après 40 ans (environ 20%).
- Par contre, ce sont les employés, les étudiants et les moins de 25 ans qui mettent un peu moins en avant la lutte contre la pollution de l'eau. Les jeunes sont, en particulier, davantage attachés à la sauvegarde de la faune et de la flore, domaine d'action qui, chez eux, prend la seconde place de la hiérarchie (Tableau 2).

La lutte contre le bruit, évoquée en moyenne par 9% de nos concitoyens, connaît, quant à elle, de fortes disparités de citations en fonction de l'âge : évoquée comme action prioritaire par 16% des enquêtés de 70 ans et plus, elle ne l'est que par 5% des moins de 25 ans (Graphique 2).

A l'inverse, la demande d'intervention de l'État dans le domaine de **l'élimination et du tri des déchets** est d'autant moins affirmée que l'âge augmente.

Graphique 2

Pour les jeunes, l'élimination et le tri des déchets. Pour les seniors, la lutte contre le bruit
(1^{ère} réponse)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Tableau 2

Action que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement (1^{ère} réponse)

- Analyse suivant quelques critères socio-démographiques -

(en %)

Première action citée :	Réduction de la pollution de l'air	Lutte contre la pollution de l'eau	Développer nouvelles technologies	Lutte contre le bruit	Lutte contre risques nucléaires	Elimination et tri des déchets	Sauvegarde plantes et animaux	Protection des paysages	Total (y compris n.s.p.)
Sexe									
. Homme	32,2	18,1	11,1	7,3	7,8	8,6	8,1	6,8	100,0
. Femme	34,3	17,6	9,1	10,6	9,9	7,6	7,9	3,0	100,0
Profession exercée									
. Indépendant (1)	27,5	21,8	14,4	3,3	10,3	10,8	6,8	5,0	100,0
. Cadre supérieur	35,6	18,9	13,0	6,4	6,0	13,1	3,0	4,0	100,0
. Profession intermédiaire	32,7	18,2	14,3	5,4	9,2	11,6	5,3	3,4	100,0
. Employé	39,5	11,9	6,8	7,6	9,9	9,6	10,7	4,0	100,0
. Ouvrier	34,2	20,0	8,8	8,0	6,1	7,6	9,1	6,2	100,0
. Reste au foyer	33,1	19,6	9,8	11,9	8,7	4,2	7,8	4,9	100,0
. Retraité	28,7	19,1	8,3	14,3	11,9	4,6	8,2	5,1	100,0
. Autre inactif (2)	36,6	13,3	13,1	6,3	3,9	12,1	9,2	5,4	100,0
Age									
. Moins de 25 ans	36,0	13,8	10,9	4,5	4,8	11,2	15,4	3,3	100,0
. 25 - 39 ans	38,1	15,4	10,0	7,3	8,5	9,8	6,7	4,2	100,0
. 40 - 59 ans	30,5	20,2	10,3	8,4	9,4	8,8	6,7	5,8	100,0
. 60 - 69 ans	29,7	20,3	8,5	12,4	14,6	3,8	7,1	3,7	100,0
. 70 ans et plus	28,9	20,1	10,0	16,3	6,7	3,5	7,8	6,8	100,0
Diplôme									
. Aucun, CEP	29,9	19,7	6,1	12,7	9,6	5,2	9,6	7,3	100,0
. BEPC, Technique (<Bac)	32,9	18,2	10,4	8,8	9,1	7,3	8,4	4,9	100,0
. BAC, Technique (niv.Bac)	36,6	16,1	12,9	6,8	9,7	7,7	7,0	3,1	100,0
. Supérieur, grandes écoles	36,3	15,9	12,5	6,1	6,7	14,2	5,7	2,5	100,0
Taille d'agglomération de résidence									
. Moins de 2.000 hab.	31,2	18,2	9,5	7,6	10,2	10,1	7,7	5,6	100,0
. 2.000 à moins de 20.000 hab.....	29,3	18,3	10,8	9,7	8,8	7,3	10,0	5,7	100,0
. 20.000 à moins de 100.000 hab	29,5	18,0	6,1	11,9	9,7	9,6	9,9	5,2	100,0
. 100 000 habitants et plus	40,2	18,1	10,6	8,3	6,8	6,2	6,9	3,0	100,0
. Paris et agglomération	32,2	16,1	12,4	9,8	9,8	7,7	6,7	5,4	100,0
Ensemble	33,3	17,9	10,0	9,0	8,9	8,1	8,0	4,8	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

Toujours est-il qu'en dépit de ces quelques remarques, les écarts inter-catégoriels restent finalement faibles au regard de l'importance que toutes les couches sociales accordent à la préservation du patrimoine écologique primaire (air et eau).

La lutte contre la pollution atmosphérique est cependant moins citée cette année

L'observation de l'évolution des réponses à cette question met cependant en évidence, cette année, trois inflexions principales (Tableau 3) :

- Dans la hiérarchie des actions citées en premier, **la réduction de la pollution de l'air enregistre une chute de 10 points**. Ce domaine d'action, qui a toujours été classé en tête depuis 1994, garde encore -et de loin- la première place, mais il retrouve un niveau de citations inférieur à celui du début 1996 (Graphique 3). Entre 1996 et 1998, la fréquence de citations avait pourtant connu une croissance constante.
- **La réduction de la pollution de l'eau est le secteur qui profite le plus de ce recul relatif (+ 6 points)**. La protection des ressources vitales doit donc rester, pour les Français, la priorité de l'État, mais les enquêtés attendent peut-être davantage aujourd'hui un certain rééquilibrage entre la défense de l'air et celle de l'eau.
- **La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire enregistre une légère hausse (+ 3 points)**. Cette préoccupation revient au niveau enregistré en 1996, compensant l'effet des baisses successives de 1997 et 1998. Il existe peut-être un lien entre cette remontée et la médiatisation accrue des problèmes associés à la filière nucléaire ces derniers mois.

Examinons, dans le détail, si ces inflexions ont touché prioritairement certains groupes précis de la population.

Tableau 3
Les actions que l'État doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement
 - Evolution des premières réponses de 1994 à 1999 -

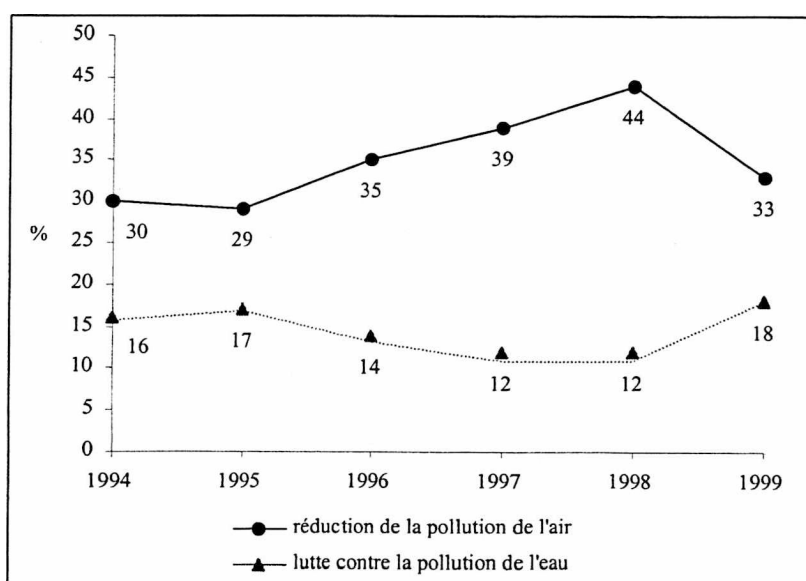
Classement par ordre décroissant des réponses de 1999							(en %)
	Début 1994 (A)	Début 1995 (B)	Début 1996 (C)	Début 1997 (D)	Début 1998 (E)	Début 1999 (F)	Evolution 1998-1999 (F) - (E)
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	30,1	28,8	35,1	39,3	43,7	33,3	- 10,4
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16,4	17,2	13,8	11,9	11,8	17,9	+ 6,1
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	7,0	8,4	6,5	8,7	7,9	10,0	+1,1
. La lutte contre le bruit	5,7	7,7	6,6	6,9	6,9	9,0	+ 2,1
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire *	8,1	8,3	9,1	8,2	5,5	8,9	+ 3,4
. L'élimination et le tri des déchets *	14,4	12,9	10,9	8,1	7,5	8,1	+ 0,6
. La sauvegarde des plantes et des animaux	11,0	8,4	9,9	9,3	9,2	8,0	-1,2
. La protection des paysages	7,2	8,3	8,0	7,4	7,1	4,8	- 2,3
. Ne sait pas	0,1	-	0,1	0,1	0,2	-	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Ces deux items ont été modifiés en 1997. « L'élimination et le tri des déchets » ont remplacé « l'élimination des déchets industriels » et « la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire » a remplacé « la prévention des risques de l'industrie nucléaire ».

Graphique 3

**La réduction de la pollution de l'air et de l'eau :
 évolution des premières citations de 1994 à 1999**



Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

La lutte contre la pollution atmosphérique : le recul relatif a touché toutes les catégories

Le recul intervenu dans le taux de citations de « la lutte contre la pollution de l'air » a, en fait, affecté **tous les groupes socio-démographiques sans exception**. Encore faut-il rappeler que les attentes sont ici enregistrées **de façon relative** : chaque enquêté devait désigner une action prioritaire, et non pas exprimer son attachement, en valeur absolue, à cette action. Ce recul relatif ne signifie donc pas que les Français seraient moins soucieux des risques liés à la pollution de l'air¹.

Ceci étant, ce recul apparent a été plus important dans certains groupes socio-démographiques pourtant habitués, jusqu'alors, à exprimer plus fréquemment qu'en moyenne l'attente de lutte contre la pollution de l'air (Tableau 4). Ainsi, **les Franciliens** constituent le groupe pour lequel le recul a été cette année le plus fort (- 17 points). De fait, pour la première fois depuis 1994, la demande exprimée sur ce point par les habitants de la région parisienne est moins importante que celle formulée par l'ensemble de la population.

On trouve aussi des baisses relatives plus importantes qu'en moyenne chez (Tableau 4) :

- Les 40-59 ans (- 13 points).
- Les titulaires de revenus élevés (- 15 points).
- Les classes moyennes (professions intermédiaires, revenus de 10 000 à 15 000 F./mois, - 14 à - 15 points).

La baisse a, par contre, été relativement moins accentuée chez les habitants de grosses agglomérations de province (- 4 points).

¹ Par exemple, dans la même enquête, on observe que pour 99% de nos concitoyens, la pollution de l'air présente des risques pour la santé, taux quasi-identique à celui de juin 1998 (98%).

Tableau 4

Le pourcentage d'individus citant « la réduction de la pollution de l'air »
comme première priorité de l'Etat dans le domaine de la protection de l'environnement

- Evolution 1998 - 1999 dans quelques catégories -

Classement par ordre décroissant des résultats de la troisième colonne.	(en %)		
	Début 1998 (A)	Début 1999 (B)	Évolution 1998-1999 (B) - (A)
. Vit à Paris ou dans l'agglomération parisienne.....	49	32	- 17
. Dispose, dans son foyer, de 20 000 F ou plus /mois	49	34	- 14
. Profession intermédiaire.....	47	32	- 15
. Indépendant.....	42	27	- 15
. Dispose, dans son foyer, de revenus compris entre 10 000 et 14 999 F. par mois	48	34	- 14
. Femme au foyer	47	33	- 14
. A de 40 à 59 ans	43	30	- 13
. Agé de moins de 25 ans	48	36	- 12
Ensemble.....	43	33	- 10
. Dispose, dans son foyer, de revenus compris entre 6 000 et 9 999 F. par mois	38	33	- 6
. Réside dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (hors région parisienne).....	44	40	- 4

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

On peut, bien sûr, s'interroger sur cette baisse relative, même si on ne peut pas ne pas remarquer que la réduction de la pollution de l'air reste encore **en tête des priorités** des actions que les Français entendent voir mener par l'Etat dans le domaine. Mais on sait que plusieurs types de dispositifs de réduction de la pollution atmosphérique ont été mis en place ces derniers mois par les pouvoirs publics : loi sur l'air, expérience de circulation alternée, distribution de la pastille verte. On peut donc peut-être faire **l'hypothèse** que la baisse constatée ici est le signe, sinon d'une satisfaction relative de la population par rapport à ces dispositifs, du moins l'indication que les Français ont le sentiment que l'Etat a commencé à s'atteler à la résolution du problème et que les pouvoirs publics doivent aussi, maintenant, se consacrer plus délibérément à la lutte contre d'autres pollutions, en particulier, celle de l'eau.

Cette hypothèse est d'ailleurs en partie confortée par l'observation de l'accroissement des réponses attendant un effort prioritaire de l'Etat pour la défense de la qualité de l'eau : cette augmentation est précisément plus forte dans les catégories socio-démographiques où les citations relatives à l'air ont le plus reculé (Tableau 5). Certes, ce n'est pas toujours systématique, mais cela apparaît pour toute une série de groupes : les professions intermédiaires par exemple, les femmes au foyer, les étudiants, les personnes de 40 à 59 ans, les habitants de communes de 2 000 à 20 000 habitants ou les titulaires de revenus élevés.

En tout état de cause, on observe que la montée des citations relatives à la préservation de la qualité de l'eau a touché également, avec systématisme, toutes les catégories socio-démographiques.

En définitive, c'est **la préservation des ressources vitales** qui constitue toujours la préoccupation dominante de nos concitoyens. L'évolution constatée cette année est peut-être, de ce point de vue, le signe que la population commence à considérer la pollution de l'eau au moins aussi préoccupante que celle de l'air.

Tableau 5

Evolution, entre 1998 et 1999, des premières réponses concernant :
(en %)

	La réduction de la pollution de l'air	La lutte contre la pollution de l'eau
Sexe		
. Homme.....	- 9	+ 5
. Femme	- 12	+ 7
Profession exercée		
. Indépendant (1).....	- 14	+ 5
. Cadre supérieur	- 7	+ 4
. Profession intermédiaire.....	- 15	+ 9
. Employé	- 8	+ 1
. Ouvrier.....	- 9	+ 7
. Reste au foyer.....	- 14	+ 10
. Retraité.....	- 8	+ 5
. Autre inactif (2).....	- 13	+ 7
Age		
. Moins de 25 ans	- 12	+ 5
. 25 - 39 ans	- 9	+ 5
. 40 - 59 ans.....	- 13	+ 8
. 60 - 69 ans.....	- 10	+ 6
. 70 ans et plus	- 7	+ 5
Diplôme		
. Aucun, CEP.....	- 8	+ 8
. BEPC, Technique (inf. au Bac)	- 10	+ 6
. BAC, Technique (niv. Bac)	- 13	+ 5
. Supérieur, grandes écoles	- 10	+ 3
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 6 000 F.....	- 9	+ 13
. 6 000 - 9 999 F	- 6	+ 4
. 10 000 - 14 999 F.....	- 14	+ 5
. 15 000 - 19 999 F.....	- 8	+ 3
. Plus de 20 000F.....	- 15	+ 7
Taille de l'agglomération de résidence		
. Moins de 2 000 habitants	- 11	+ 4
. 2 000 à moins de 20 000 hab.....	- 13	+ 9
. 20 000 à moins de 100 000 hab.....	- 13	+ 2
. 100 000 habitants et plus	- 4	+ 9
. Paris et agglomération	- 17	+ 5
Ensemble.....	- 10	+ 6

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, le taux de citations de « la réduction de la pollution de l'air » a reculé de 10 points en un an, il a reculé de 17 points chez les habitants de Paris et de l'agglomération parisienne. En contrepartie, le taux de citations de « la lutte contre la pollution de l'eau » s'est accru de 5 points chez les Franciliens.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

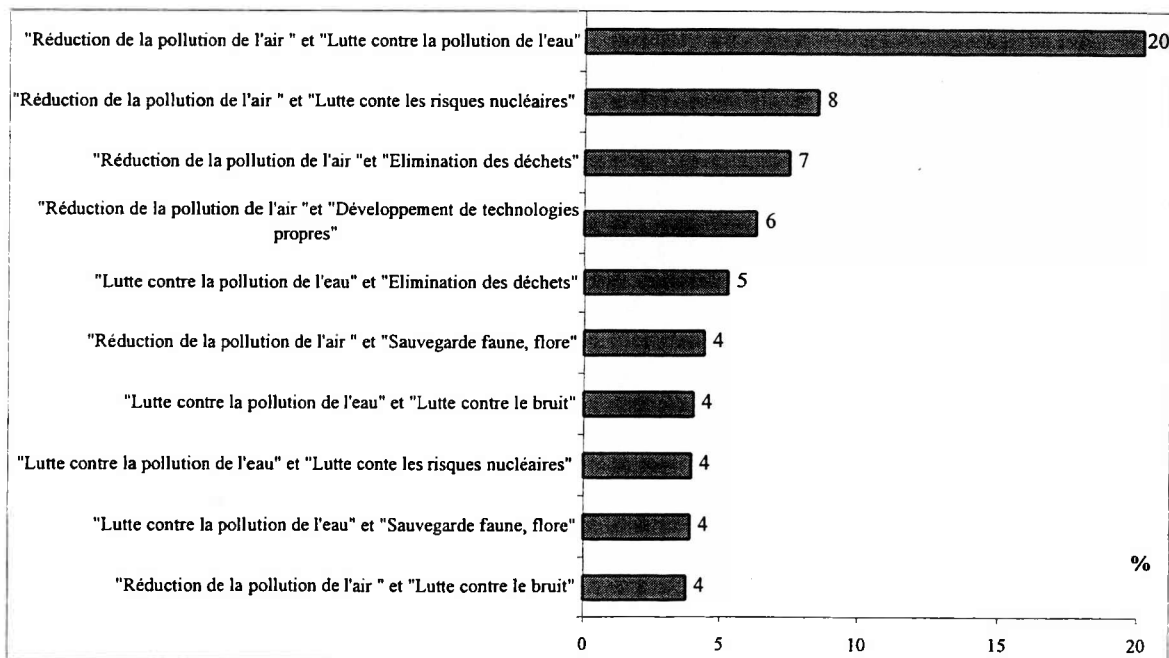
(2) Etudiant essentiellement

La préservation des ressources vitales apparaît également comme l'attente prioritaire quand on étudie les associations de réponses entre première et seconde actions préconisées.

L'analyse des associations effectuées par les répondants (actions évoquées en première ou en seconde réponse) permet de mieux mesurer l'importance des préoccupations des Français en matière de **protection des ressources vitales** (air et eau). Ainsi (Graphique 4) :

- Un Français sur cinq cite **à la fois**, comme action prioritaire de l'Etat, la réduction de la pollution atmosphérique et la lutte contre la pollution de l'eau. L'association qui arrive en seconde position (réduction de la pollution de l'air et lutte contre les risques nucléaires) ne regroupe, en comparaison, que 8% de la population.
- L'intervention de l'Etat pour réduire la pollution de l'air appartient à six des dix associations principales et la lutte contre la pollution de l'eau à cinq d'entre elles. Au total, toutes les associations ci-dessous, qui concernent 68% de la population, contiennent toujours au moins l'une des deux actions visant à la préservation des ressources naturelles vitales.

Graphique 4
Les deux actions que l'État doit mener en priorité
 - Classement des dix premières associations réalisées -



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

2 - Les actions auxquelles les Français pensent pouvoir contribuer individuellement

Après avoir fait état de leurs priorités en matière d'interventions publiques, les enquêtés étaient amenés à choisir, dans la même liste d'actions, celle à laquelle ils pensaient pouvoir eux-mêmes contribuer le plus pour préserver l'environnement.

C'est l'élimination et le tri des déchets qui arrivent en tête des actions individuelles

Presque une moitié de la population (44%) considère que c'est en matière d'**élimination et de tri des déchets** qu'elle peut le plus contribuer, à titre individuel, à la préservation de l'environnement (Tableau 6). Le taux de citations sur ce sujet s'est accru de deux points en un an.

Viennent ensuite les actions permettant la protection de l'écosystème (protection des paysages, sauvegarde de la faune et de la flore et lutte contre le bruit) : 11 % environ des Français pensent pouvoir contribuer à chacune de ces trois actions, **ce qui représente au total 35 % des citations**. Remarquons que la lutte contre le bruit est davantage citée cette année (+ 3 points).

Moins d'un Français sur dix croit pouvoir contribuer à **la lutte contre la pollution de l'air et de l'atmosphère** et seulement 7,5 % de nos concitoyens estiment pouvoir agir contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs.

Enfin, les enquêtés ne croient pas vraiment pouvoir contribuer au développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement ou à la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire.

Tableau 6
Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions
croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?
 - Evolution des réponses de 1996 à 1999 -

Classement par ordre décroissant des réponses de 1999.	(en %)				
	Début 1996 (A)	Début 1997 (B)	Début 1998 (C)	Début 1999 (D)	Evolution 1998-1999 (D) - (C)
. L'élimination et le tri des déchets.....	39,7	40,6	42,3	43,9	+ 1,7
. La protection des paysages	11,3	11,7	10,7	12,2	+ 1,5
. La sauvegarde des plantes et des animaux.....	13,4	11,1	11,1	11,3	+ 0,2
. La lutte contre le bruit	9,2	8,9	8,0	10,8	+ 2,8
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	8,8	9,4	10,9	8,4	- 2,5
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs.....	7,4	7,6	7,3	7,5	+ 0,2
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	3,1	1,9	2,5	1,7	- 0,8
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	*	1,4	0,8	0,9	+ 0,1
. Ne sait pas	7,1	7,4	6,3	3,3	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

* Cet item n'était pas présent début 1996.

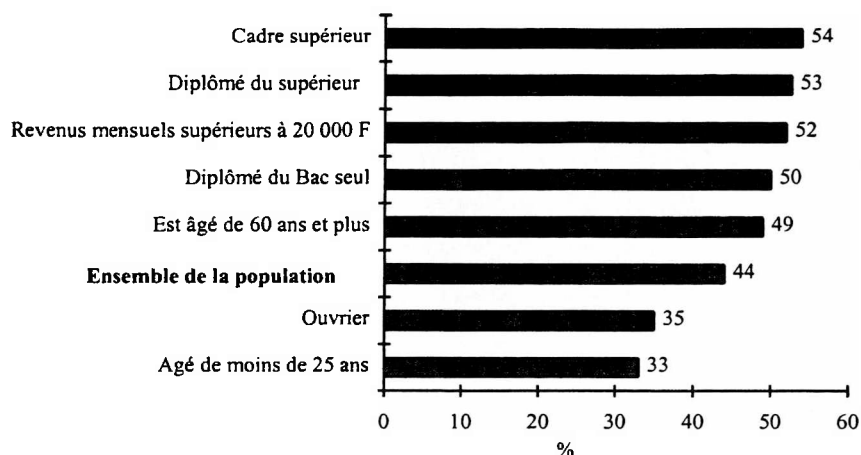
Ce sont les enquêtés âgés ou issus de milieux aisés qui estiment le plus pouvoir contribuer à l'élimination et au tri des déchets

Depuis plusieurs années, ce sont les individus issus de **milieux socio-professionnels ou culturels élevés** (cadres, diplômés du supérieur) ou disposant de revenus importants (supérieurs à 20 000 F./mois) qui apparaissent le plus enclins à participer **au tri des déchets** (Graphique 5). On observe également cette année que cette attitude est plus fréquente **après 60 ans**. A l'opposé, les ouvriers et les personnes de moins de 25 ans semblent un peu moins disposés à contribuer à ce type d'action.

Graphique 5

**Principaux groupes de population estimant pouvoir contribuer
à l'élimination et au tri des déchets pour protéger l'environnement**

- Début 1999 -



Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Bien entendu, -et avec une certaine logique- les personnes citant en premier le tri des déchets sont précisément celles qui agissent déjà régulièrement en faveur de l'environnement, à travers la pratique du tri de certains produits ou l'achat de productions de l'agriculture biologique. Ces personnes se déclarent également, plus souvent qu'en moyenne, prêtes à accepter certains sacrifices en échange d'une meilleure protection de l'environnement (Tableau 7).

Tableau 7

Quelques attitudes et opinions sur-représentées chez les individus qui pensent pouvoir contribuer à l'élimination et au tri des déchets

	<i>(en %)</i>
Actions effectuées pour protéger l'environnement	
A régulièrement, depuis un an, acheté des produits de l'agriculture biologique.....	53
A régulièrement, depuis un an, mis de côté de vieux papiers pour le recyclage*	51
A régulièrement, depuis un an, mis de côté du plastique pour le recyclage*	50
A régulièrement, depuis un an, mis de côté du verre usagé pour le recyclage*	49
A régulièrement, depuis un an, mis de côté des piles pour le recyclage*	49
Intentions et opinions	
Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement*	48
Est prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement	47
Est prêt à accepter moins de confort pour protéger l'environnement*	47
Ensemble de la population.....	44

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 44% de l'ensemble de la population croient pouvoir individuellement contribuer, avant tout, à l'élimination et au tri des déchets, c'est le cas de 53% des individus ayant régulièrement, dans l'année, acheté des produits de l'agriculture biologique.

* Questions insérées à la demande d'EDF

Ceci étant, peu de variations sont intervenues cette année sur cette question :

- D'une part, la hiérarchie des actions individuelles est restée très stable par rapport à l'année dernière.
- D'autre part, seules quelques variations catégorielles significatives se sont produites : alors que l'an dernier, 45% des moins de 25 ans pensaient contribuer le plus au tri des déchets, ce n'est le cas cette année que de 33% d'entre eux (- 12 points). En vérité, le taux atteint au début 1999 dans ce groupe d'âge est quasiment le même que celui du début 1997 (34%).

A l'inverse, alors qu'en janvier 1998, 40 à 41% des personnes de 60 ans et plus mettaient en avant leur contribution individuelle au tri des déchets, c'est maintenant le cas de 49 à 50% d'entre elles (+ 10 points).

Dans deux autres groupes, on a assisté cette année à un « rattrapage » des citations pour ce qui concerne les actions individuelles de tri des déchets : cela concerne les Franciliens (45% de citations cette année, + 9 points en un an) et les travailleurs indépendants (42% de citations, + 9 points en un an).

En fait, malgré ces quelques évolutions, dans tous les groupes socio-démographiques, la hiérarchie des actions individuelles envisagées est quasiment la même (Tableau 8) :

- * L'idée de participer à l'élimination et au tri des déchets reste toujours l'action la plus citée, quels que soient l'âge, le revenu ou la taille d'agglomération de résidence.
- * Les indépendants et les moins de 25 ans participeraient un peu plus qu'en moyenne à la protection des paysages et à la sauvegarde des plantes et des animaux ; mais même chez eux, l'élimination et le tri des déchets restent largement en tête.
- * La lutte contre le bruit est une action individuelle un peu plus souvent envisagée -en termes relatifs- chez les bas revenus et chez les habitants de villes moyennes (20 000 à 100 000 habitants).

Tableau 8

**Les quatre principales actions auxquelles les individus pensent pouvoir personnellement
contribuer le plus**

- Analyse suivant quelques critères socio-démographiques -

	Elimination et tri des déchets	Protection des paysages	Sauvegarde plantes et animaux	Lutte contre le bruit	Total (y compris autres ou n.s.p.)
<i>(en %)</i>					
Sexe					
. Homme	40,4	13,6	11,4	10,6	100,0
. Femme	47,0	11,0	11,2	11,0	100,0
Profession exercée					
. Indépendant (1).....	41,9	15,9	15,2	5,7	100,0
. Cadre supérieur.....	54,2	10,9	3,3	11,0	100,0
. Profession intermédiaire	50,4	9,0	10,4	10,7	100,0
. Employé.....	39,2	15,5	14,6	11,7	100,0
. Ouvrier.....	34,7	14,8	14,0	10,2	100,0
. Reste au foyer.....	43,7	12,0	10,0	12,9	100,0
. Retraité	50,4	7,9	9,5	10,5	100,0
. Autre inactif (2)	37,3	15,5	10,6	12,1	100,0
Age					
. Moins de 25 ans	33,1	16,2	17,0	10,2	100,0
. 25 – 39 ans.....	42,4	13,4	10,8	10,6	100,0
. 40 – 59 ans.....	45,2	11,1	11,3	12,2	100,0
. 60 – 69 ans.....	49,9	9,5	8,3	7,8	100,0
. 70 ans et plus.....	49,4	10,7	9,9	12,0	100,0
Diplôme					
. Aucun, CEP	39,9	11,5	13,1	11,7	100,0
. BEPC, Technique (inf. au Bac)	39,5	11,1	13,6	12,3	100,0
. BAC, Technique (niv.Bac)	50,4	15,1	8,1	7,2	100,0
. Supérieur, grandes écoles.....	52,9	12,8	6,8	9,8	100,0
Revenus mensuels du foyer					
. Moins de 6 000 F	39,1	10,3	11,3	13,7	100,0
. 6 000 – 9 999 F.....	38,7	15,1	11,3	11,7	100,0
. 10 000 – 14 999 F	43,8	11,3	11,3	11,7	100,0
. 15 000 – 19 999 F	46,3	11,0	12,7	8,5	100,0
. Plus de 20 000F	52,3	11,0	9,4	8,6	100,0
Taille d'agglomération de résidence					
. Moins de 2 000 hab.	42,0	13,7	12,2	10,6	100,0
. 2 000 à moins de 20 000 hab.	38,7	11,7	15,3	9,2	100,0
. 20 000 à moins de 100 000 hab.	42,3	8,9	10,6	15,2	100,0
. 100 000 habitants et plus	48,7	12,0	9,8	8,8	100,0
. Paris et agglomération	45,5	13,3	8,8	12,9	100,0
. Ensemble	43,9	12,2	11,3	10,8	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

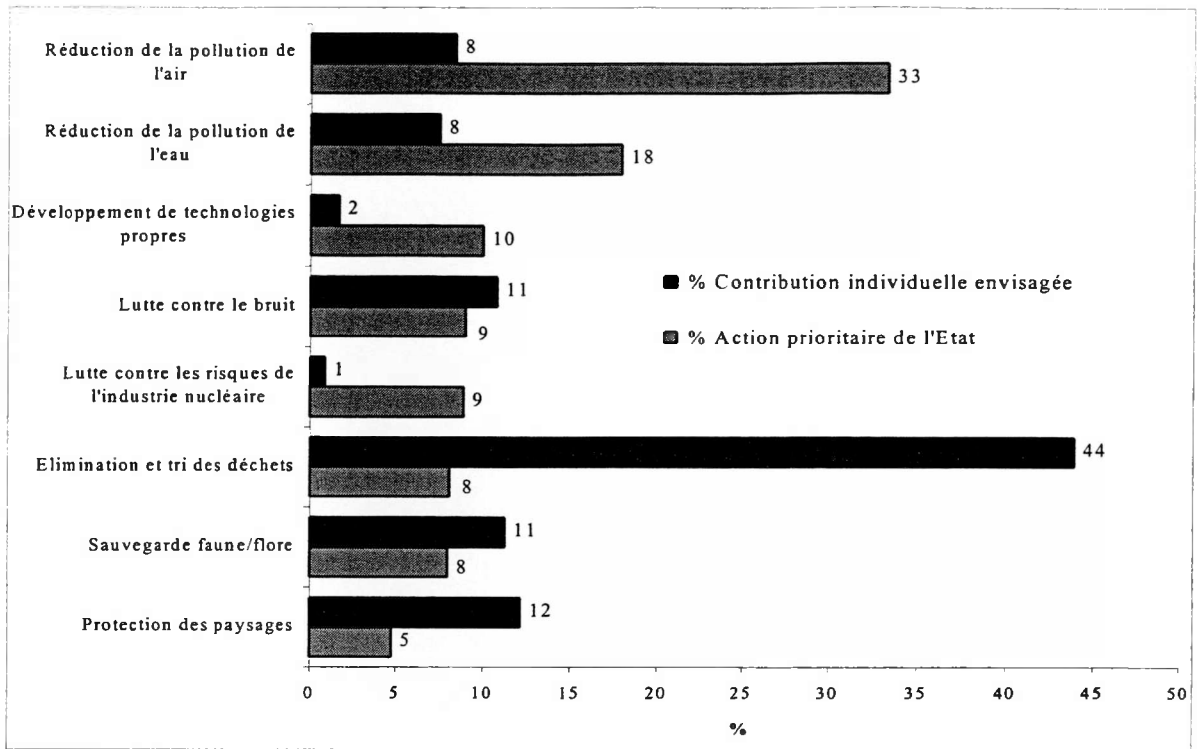
3 - Un partage des responsabilités entre l'État et les particuliers

Le graphique 6 permet, à titre de synthèse, de visualiser la répartition des rôles qui pourrait s'instaurer, aux yeux des enquêtés, entre l'État et les particuliers en matière de protection de l'environnement :

- Selon nos concitoyens, **l'État** devrait principalement avoir la charge de la **préservation de la qualité des ressources naturelles vitales** (air et eau), comme de la **compensation des risques nés du progrès technologique**. Dans tous ces domaines, la part des Français qui pensent pouvoir contribuer à réduire ces risques est en effet, le plus souvent, trois ou quatre fois inférieure à la part de ceux qui considèrent qu'une intervention de l'État serait prioritaire.
- **Les particuliers sont surtout disposés à favoriser la gestion des déchets en acceptant le tri sélectif**. Ils semblent également prêts, mais dans une moindre mesure, à assumer la responsabilité de la protection de leur écosystème. De fait, il faut rappeler que le tri sélectif est déjà une réalité pour la plupart de nos concitoyens : une grande partie de la population a l'habitude de stocker certains produits usagés en vue de les déposer dans des conteneurs spéciaux. Ainsi, **près de neuf Français sur dix ont déjà eu l'occasion, en 1998, de mettre de côté, soit du verre usagé, soit des piles, soit du plastique, soit des vieux papiers et journaux**¹.

¹ Questions posées par EDF dans la même enquête.

Graphique 6
État et particuliers : les actions à engager



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

B- La perception des risques naturels en France

Un nouveau volet d'interrogations sur **la perception des risques naturels en France** a été inséré cette année dans le système d'enquêtes « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* ». Il permet d'aborder trois questions précises :

- **Quels sont les risques naturels auxquels nos concitoyens se sentent le plus exposés ?** Il est vrai que la réponse à cette question varie en fonction de la zone d'habitation et des différentes régions. Il reste que ce sont, avant tout, **les tempêtes et les inondations** auxquels le plus grand nombre d'habitants métropolitains se sentent exposés (Section 1).
- **La population a-t-elle reçu -ou a-t-elle le sentiment d'avoir reçu- une information sur les risques naturels qui la concernent ?** De ce point de vue, les enquêtés ne sont guère hésitants : c'est un certain **sentiment de sous-information** qui semble prévaloir. Et c'est principalement de sa mairie que chacun attend un meilleur effort informatif (Section 2).
- **Enfin, les Français font-ils un lien entre les catastrophes naturelles et certaines activités humaines ?** Plus précisément, voient-ils dans **l'urbanisation accélérée** ou dans **l'agriculture intensive** des causes aux catastrophes naturelles ? Les réponses à ces questions ne sont pas unanimes, mais l'urbanisation accélérée est davantage dénoncée -et elle l'est même majoritairement- que l'agriculture intensive (Section 3).

1- Les risques naturels auxquels les Français se sentent le plus exposés

Peut-on dresser une hiérarchie des principaux risques naturels auxquels nos concitoyens se sentent exposés ? C'est pour tenter d'apporter une réponse à cette question que nous avons proposé aux enquêtés une liste de huit menaces naturelles en leur demandant de citer les deux risques auxquels ils se sentaient le plus exposés. Chaque enquêté avait, en outre, la possibilité de se déclarer exposé à aucun de ces risques. La liste proposée comprenait : les inondations, les affaissements de sol, les incendies de forêts, les tremblements de terre, les glissements de terrain, l'érosion du littoral, les avalanches et les tempêtes.

On craint surtout les tempêtes et les inondations

Le risque naturel auquel les Français se sentent le plus exposés est le risque de tempêtes (Tableau 9). Près de trois Français sur dix citent ce risque en premier et 45 % le classent parmi les deux menaces qu'ils ressentent le plus dans leur région. **Le risque d'inondations** se classe en deuxième place, avec 37 % de citations cumulées. Plus d'un enquêté sur deux évoquent les tempêtes ou les inondations comme les risques naturels auxquels ils se sentent le plus exposés (1^{ère} réponse).

Plusieurs risques naturels viennent ensuite, auxquels nos concitoyens ne se sentent que marginalement confrontés : affaissements de sol, incendies de forêt, tremblements de terre, glissements de terrain, érosion du littoral et avalanches. Tous ces risques recueillent chacun moins de 8 % des premières citations, mais il est vrai qu'ils sont tous liés à des **situations géographiques très particulières**.

Enfin, près de **deux Français sur dix (18,6 % exactement) ne se sentent exposés à aucun des risques naturels évoqués**.

Tableau 9

Quels sont les deux risques auxquels vous vous sentez, dans votre région, le plus exposé ?

Classement par ordre décroissant du cumul des réponses.	(en %)		
	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse	Cumul des réponses (1 + 2)
. Tempêtes.....	28,4	16,2	44,6
. Inondations.....	23,7	13,3	37,0
. Affaissements de sol.....	8,3	7,1	15,4
. Incendies de forêts.....	7,6	5,9	13,5
. Tremblements de terre.....	7,3	4,6	11,9
. Glissements de terrain.....	3,3	4,8	8,1
. Érosion du littoral.....	1,0	4,3	5,3
. Avalanches.....	0,3	0,9	1,2
. Aucun de ces risques.....	18,6	16,0	
. Ne sait pas, non réponse.....	1,7	26,9*	
Ensemble des Français.....	100,0	100,0	

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

* L'importance de la modalité « Ne sait pas » en deuxième réponse ne doit pas étonner le lecteur. Ces 27 % sont en grande majorité composés des 19 % d'enquêtés qui ont déclaré, en première réponse, n'être exposés à aucun risque.

L'analyse des principales associations réalisées par les enquêtés (première et deuxième réponses) renforce le constat précédent, à savoir la suprématie **des tempêtes et des inondations** dans la hiérarchie des risques naturels les plus ressentis par les Français.

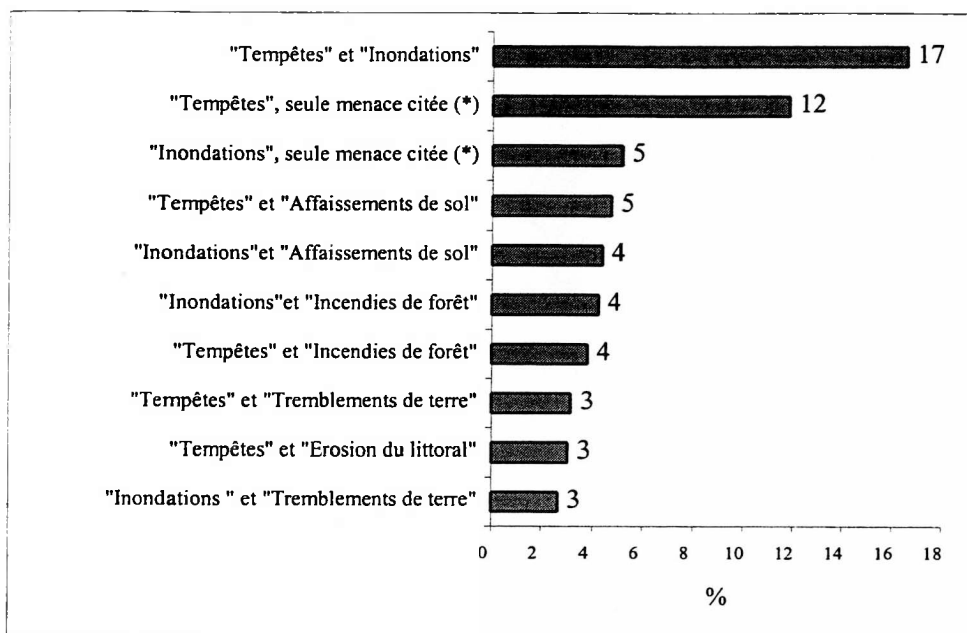
Ainsi, 17 % des répondants ont précisément associé « tempêtes » et « inondations » comme les deux risques qu'ils ressentent le plus (Graphique 7). 12 % ont ensuite évoqué uniquement le risque de tempêtes et 5 % n'ont cité que les inondations. Au total, **34 % de nos concitoyens ne se sentent exposés qu'aux inondations ou aux tempêtes.**

Les associations suivantes ne regroupent ensuite, chacune, que 3 à 4 % de la population. Mais, chacune des 10 associations principales, qui représentent tout de même au total 60 % de notre échantillon, comporte au moins une fois l'évocation des risques de tempêtes ou de ceux d'inondations¹.

¹ Voir aussi le tableau A1, en annexe.

Graphique 7

**Les risques naturels auxquels les Français se sentent exposés :
les dix associations les plus fréquentes (1^{ère} et 2^{ème} réponses)**



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(*) La mention « seule menace citée » signifie que l'enquêté a cité ce risque en premier et a choisi « aucun risque » ou « ne sait pas » comme seconde réponse.

Essayons maintenant d'observer les variations catégorielles de citations de chacun de ces risques naturels. Dans la plupart des cas, nous focaliserons nos résultats sur les cinq premiers risques cités, ceux qui ont recueilli plus de 10 % des citations cumulées (tempêtes, inondations, affaissements de sol, incendies de forêts, glissements de terrain).

De fortes variations régionales

C'est, bien entendu, quand l'analyse est menée en fonction de la région d'habitation que les variations de risques ressentis sont les plus fortes. Les tableaux suivants fournissent ainsi les croisements entre la région où habite l'enquêté et le premier risque cité¹. Le tableau 10 fournit **la hiérarchie des risques naturels les plus fréquemment évoqués dans chaque région**. Le tableau 11 présente, quant à lui, les croisements par « type de risques »² : il permet donc de connaître **l'origine géographique des personnes ayant cité un risque donné**. Ces deux tableaux sont évidemment complémentaires. Ils permettent de tirer les quelques conclusions suivantes :

- Ce sont les habitants de la région « **Ouest** » qui se sentent le plus exposés aux **tempêtes** : 73 % d'entre eux ont cité ce risque en premier, contre 28 % en moyenne. Dans cette région, les inondations ne sont évoquées que par 13 % des habitants (contre 24% en moyenne). Dans le Nord, 38 % des habitants craignent aussi les tempêtes.
- Les **inondations** sont surtout redoutées dans les régions « **Méditerranée** » (c'est le cas pour 41 % de ses habitants) et « **Est** » (32 %). D'ailleurs, dans ces zones, ce risque naturel prend, de loin, la première place.
- Dans le « **Bassin Parisien** », on craint presque autant les tempêtes (à 33 %) que les inondations (à 28 %).
- Deux risques semblent plus particulièrement ancrés géographiquement : il s'agit des **tremblements de terre**, redoutés à 27 % par les résidents du « **Centre-Est** » (contre 7 % en moyenne), et des **incendies de forêt**, craints par 27 % des **méditerranéens** (contre 8 % en moyenne).
- Ce sont les habitants de la « **Région Parisienne** » qui se sentent le moins exposés aux risques naturels : 26 % d'entre eux ne craignent **aucun des risques évoqués** (contre 19 % en moyenne). Néanmoins, 42 % des Franciliens sont partagés entre les risques d'inondations (21 %) et ceux d'affaissements de sol (21 %).

¹ La carte de l'annexe II fournit le contour des régions utilisées ici.

² Seuls y sont évoqués les risques cités, en première réponse, par plus de 7% de la population.

Tableau 10

Les risques naturels cités (1^{ère} réponse) dans chaque région : analyse par région

	Tempêtes	Inondations	Affaissements de sol	Incendies de forêt	Tremblements de terre	Aucun de ces risques	Ensemble (y compris autres et nsp)
. Région							
Parisienne.....	18,2	20,7	20,8	7,6	0,8	26,3	100,0
. Nord.....	38,1	19,2	17,9	-	1,3	18,3	100,0
. Est.....	11,8	32,3	11,2	4,3	8,0	23,0	100,0
. Bassin							100,0
Parisien.....	33,3	28,1	7,5	6,2	1,5	19,5	
. Ouest.....	72,9	12,8	2,0	1,1	2,0	6,4	100,0
. Sud Ouest....	26,5	21,8	3,8	7,1	5,4	25,0	100,0
. Centre Est....	16,2	14,1	2,7	4,8	27,2	23,7	100,0
. Méditerranée	4,3	41,2	0,5	27,3	17,0	5,5	100,0
Ensemble	28,4	23,7	8,3	7,6	7,3	18,6	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : 32,3 % des habitants de la région Est se sentent surtout exposés aux risques d'inondations (1^{ère} réponse).

Tableau 11

La répartition géographique des risques redoutés (1^{ère} réponse) : analyse par type de risque

	Tempêtes	Inondations	Affaissements de sol	Incendies de forêt	Tremblements de terre	Aucun de ces risques	Ensemble
. Région							
Parisienne.....	11,1	15,2	43,6	17,3	1,8	24,6	17,3
. Nord.....	9,0	5,4	14,5	-	1,2	6,6	6,7
. Est.....	3,6	12,0	11,9	5,0	9,6	10,9	8,8
. Bassin							
Parisien.....	21,8	22,0	16,7	15,3	3,8	19,5	18,6
. Ouest.....	35,5	7,5	3,4	2,0	3,7	4,7	13,8
. Sud Ouest....	10,4	10,3	5,1	10,4	8,3	15,1	11,2
. Centre Est....	6,8	7,0	3,9	7,5	44,0	15,1	11,8
. Méditerranée	1,8	20,5	0,8	42,5	27,5	3,5	11,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : Parmi les personnes qui se sentent le plus exposées aux risques d'inondations (1^{ère} réponse), 22% habitent dans le Bassin Parisien.

Le tableau ci-dessous (Tableau 12) propose un **récapitulatif des deux principaux risques ressentis dans chaque région française**. Il confirme la suprématie des inondations et des tempêtes dans la hiérarchie des risques naturels le plus redoutés en France :

- Sur les huit régions, les inondations se classent sept fois parmi les deux risques les plus évoqués et la tempête, six fois.
- Dans cinq régions sur huit, inondations et tempêtes sont précisément les deux risques naturels les plus cités.

Tableau 12

Récapitulatif des risques naturels les plus cités (1^{ère} réponse) selon la région d'habitation

Région Parisienne	Affaissements de sol..... 21 % Inondations 21 %
Nord	Tempêtes..... 38 % Inondations 19 %
Est	Inondations 32 % Tempêtes..... 12 %
Bassin Parisien	Tempêtes..... 33 % Inondations 28 %
Ouest	Tempêtes..... 73 % Inondations 13 %
Sud Ouest	Tempêtes..... 27 % Inondations 22 %
Centre Est	Tremblements de terre 27 % Tempêtes..... 16 %
Méditerranée	Inondations 41 % Incendies de forêts 27 %

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

En résumé, chaque risque naturel est beaucoup plus ressenti dans certaines régions :

- * **Les tempêtes** le sont dans l'Ouest de la France.
- * **Les inondations** dans le Bassin Parisien et la région Méditerranéenne.
- * **Les affaissements de sol** dans la Région Parisienne.
- * **Les incendies de forêts** dans la Méditerranée.
- * **Les tremblements de terre** dans le Centre Est et la Méditerranée.

En vérité, la région d'habitation est, de loin, le critère qui apporte le plus d'informations sur les risques naturels ressentis. On observe, en effet, assez peu de différences liées aux variables socio-démographiques¹, même si quelques-unes apparaissent en fonction des caractéristiques d'habitat (Tableau 13) :

- **Les tremblements de terre sont un peu plus redoutés par les résidents d'immeubles** : 11 % d'entre eux s'y sentent exposés, contre 7 % de la population en moyenne. D'ailleurs, dans la région « Méditerranée », région où les risques sismiques sont davantage ressentis, cela concerne 26 % des résidents d'immeubles (soit 9 points de plus que la moyenne des habitants de cette région). De même, dans la région « Centre Est », 33 % des résidents d'immeubles craignent les tremblements de terre (+ 6 points). Habiter dans des constructions de grandes tailles a donc pour effet d'accroître les craintes vis-à-vis des menaces sismiques.
- **La tempête est un risque plutôt évoqué par les personnes habitant dans un pavillon**. Ainsi, 34 % d'entre elles se sentent exposées aux risques de tempêtes, contre 28 % de la population en moyenne. 35 % des propriétaires de leur logement sont également dans ce cas². La tempête peut occasionner des dommages chroniques aux habitations : on peut donc imaginer que les propriétaires de leur habitation, et ceux résidant dans un pavillon (dommages sur les toitures...), sont plus sensibles que les autres à ce type de dégâts récurrents.

¹ Voir à ce sujet le tableau A2 en Annexe. Les variations qui y apparaissent sont, en fait, plus dépendantes de la région d'habitation et du type de logement occupé. Par exemple, les risques d'exposition aux affaissements de sol sont davantage ressentis dans la Région Parisienne. De fait, ceux-ci sont plus cités par les cadres supérieurs, les diplômés et les hauts revenus (groupes davantage représentés dans cette région).

² Le sentiment d'exposition aux tempêtes est aussi plus élevé dans les communes de moins de 2 000 habitants (cf. Tableau A2 en Annexe). En contrepartie, il l'est moins dans les grandes villes.

Tableau 13

Le pourcentage d'individus se déclarant exposés aux tremblements de terre ou aux tempêtes, selon le type de logement occupé (1^{ère} réponse)

(en %)

Type de logement occupé par l'enquête	Tremblements de terre	Tempêtes
. Pavillon	6	34
. HLM, ILN	8	18
. Autre immeuble	11	22
Ensemble des Français	7	28

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne 28% des Français se sentent exposés aux risques de tempêtes, c'est le cas de 34% des habitants de pavillon.

Ces quelques remarques tendent à laisser penser qu'il existe un lien entre le fait de **sentir exposé** à tel ou tel risque naturel et le fait **d'en être plus ou moins inquiet**. Nous ne disposons pas d'informations sur le niveau de craintes ressenties face à chacun de ces risques naturels ; cependant, l'enquête permet de déterminer -et d'opposer- les gens globalement « inquiets » à ceux qui ne le sont pas.

L'**indicateur d'inquiétudes du CREDOC** permet, en effet, de qualifier « d'inquiètes » les personnes exprimant leurs craintes face à quatre séries de risques possibles (maladie grave, accident de la route, agression dans la rue, accident de centrale nucléaire). Il permet en quelque sorte de traduire une « peur cumulée », non réductible à un seul sujet de risques possibles¹.

¹ Rappelons que l'indicateur d'inquiétudes du CREDOC prend en compte quatre sujets de risques possibles –autres que le chômage, volontairement exclu ici- ; ceux-ci concernent des domaines très différents, relatifs à des dangers aussi bien **individuels** (maladie grave, accident de la route, agression dans la rue) que **collectifs** (accident de centrale nucléaire). Cet indicateur mesure le nombre de personnes inquiètes **conjointement sur les quatre thèmes**. Il traduit donc une « peur cumulée », non réductible à un seul sujet. En 1999, la population française compte 23 % d'« inquiets » et 11 % de « tranquilles ». Sur la construction de cet indicateur, voir en particulier « *Les inquiétudes des Français ou l'évolution des craintes de 1982 à 1996* », Cahier de Recherches du CREDOC, n°107, octobre 1997.

Or la mise en relation de cet indicateur avec les réponses apportées aux risques d'exposition aux catastrophes naturelles met en évidence **deux phénomènes** (Tableau 14) :

- **Le sentiment d'exposition aux risques naturels est en général plus élevé quand on est globalement inquiet** : ainsi, par exemple, 45% des « inquiets » se sentent exposés aux risques de tempêtes, contre 34% des gens dits « tranquilles ». A l'inverse, les personnes « tranquilles » sont plus nombreuses à ne se sentir exposées à aucun des risques naturels évoqués (25%, contre seulement 17% des inquiets).
- L'écart entre « inquiets » et « tranquilles » est plus élevé pour les risques de tempêtes et d'incendies de forêts. Il disparaît par contre totalement pour ce qui concerne les affaissements de sol (Tableau 14). On peut donc penser que pour certains risques (tempêtes, incendies de forêts), le sentiment d'exposition serait en quelque sorte « amplifié » par le caractère inquiet ou non de celui qui l'exprime. Pour d'autres risques, ce phénomène jouerait moins (affaissements de sol, tremblements de terre, voire inondations).

Dans tous les cas, il convient cependant de remarquer que s'il y a peut-être « amplification » ou « atténuation » du sentiment d'exposition au risque, celui-ci est toujours bien présent, même chez les gens « tranquilles ».

Tableau 14
Sentiment d'inquiétude et exposition aux risques naturels

<i>Se sent exposé (1^{ère} ou 2^{ème} réponse) au risque de :</i>	Ensemble de la population	Dont :	
		« Inquiets » ⁽¹⁾	« Tranquilles » ⁽¹⁾
Tempêtes	44	45	34
Inondations.....	37	43	39
Affaissements de sol.....	15	13	14
Incendies de forêt	14	16	6
Tremblements de terre	12	13	11
Ne se sent exposé à aucun risque naturel (1 ^{ère} réponse uniquement)	19	17	25

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : 45 % des personnes qualifiées d'« inquiètes » (indicateur d'inquiétudes du CREDOC) se sentent exposées au risque de tempêtes (1^{ère} ou 2^{ème} réponse), contre 34 % des personnes qualifiées de « tranquilles ».

⁽¹⁾Voir note 1, page 33.

2 - L'information concernant les risques naturels

L'information des populations sur les risques naturels est un volet important du dispositif de prévention de ces accidents puisqu'elle permet, notamment, d'améliorer la capacité de réaction lors de catastrophes éventuelles. Nous venons de voir que nos concitoyens redoutaient plus particulièrement certains risques. Mais ont-ils le sentiment d'avoir été informés spécifiquement sur les niveaux d'exposition de leur habitat ?

Un certain sentiment de sous-information

Plus de 85 % des Français (87% exactement) déclarent ne pas avoir été informés sur les risques naturels qui concernent leur lieu d'habitation (Tableau 15). L'information sur les risques naturels semble donc encore très lacunaire.

Tableau 15

Avez-vous été informé sur les risques naturels qui concernent l'endroit où vous vivez ?
(en %)

	Début 1999
. Oui	12,7
. Non	86,8
. Ne sait pas	0,6
Ensemble des Français.....	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Ce sentiment de sous-information diminue légèrement quand le **niveau socio-culturel et professionnel** des enquêtés s'élève (Tableau 16). Les diplômés de l'enseignement supérieur déclarent ainsi un peu plus souvent qu'en moyenne avoir été informés sur les risques naturels locaux (17 %). Il en va de même pour les cadres supérieurs (18 %), les étudiants (autres inactifs, 18 %) et les titulaires de revenus supérieurs à 20 000 F./mois (20%). Mais même dans ces groupes, autour de 80% des individus considèrent ne pas avoir été informés sur ces sujets.

Les individus sensibles à la protection de l'environnement semblent également un peu mieux informés. C'est le cas par exemple de 30% des adhérents à une association de défense de l'environnement et de 17% des individus ayant régulièrement acheté, dans les douze derniers mois, des produits de l'agriculture biologique (contre 13% en moyenne).

Tableau 16

Avez-vous été informé sur les risques naturels qui concernent l'endroit où vous vivez ?
- Analyse suivant quelques critères socio-démographiques -

(en %)

	Oui	Non	Total (y.c. n.s.p.)
Sexe			
. Homme.....	14,2	85,3	100,0
. Femme.....	11,4	88,0	100,0
Profession exercée			
. Indépendant (1).....	14,0	85,1	100,0
. Cadre supérieur.....	17,9	82,1	100,0
. Profession intermédiaire.....	13,0	86,0	100,0
. Employé.....	10,2	89,7	100,0
. Ouvrier.....	8,6	91,1	100,0
. Reste au foyer.....	13,5	81,1	100,0
. Retraité.....	13,5	85,5	100,0
. Autre inactif (2).....	18,2	86,1	100,0
Age			
. Moins de 25 ans.....	12,2	86,8	100,0
. 25 – 39 ans.....	10,0	89,7	100,0
. 40 – 59 ans.....	15,3	84,5	100,0
. 60 – 69 ans.....	13,1	85,3	100,0
. 70 ans et plus.....	13,5	86,2	100,0
Diplôme			
. Aucun, CEP.....	10,8	88,4	100,0
. BEPC, Technique (inf au Bac).....	11,3	88,3	100,0
. BAC, Technique (niv. Bac).....	14,6	84,4	100,0
. Supérieur, grandes écoles.....	16,6	83,4	100,0
Revenu mensuel du foyer			
. Moins de 6 000 F.....	13,5	86,1	100,0
. 6 000 – 9 999 F.....	10,4	88,9	100,0
. 10.000 – 14.999 F.....	8,5	91,2	100,0
. 15 000 – 19 999 F.....	16,3	83,3	100,0
. Plus de 20 000F.....	20,0	79,2	100,0
Taille d'agglomération de résidence			
. Moins de 2 000 hab.	12,2	87,0	100,0
. 2 000 à moins de 20 000 hab.	13,0	86,6	100,0
. 20 000 à moins de 100 000 hab.....	8,6	90,7	100,0
. 100 000 habitants et plus.....	15,2	84,4	100,0
. Paris et agglomération.....	12,2	87,4	100,0
Niveau d'inquiétude (3)			
. « Inquiet ».....	12,9	86,7	100,0
. « Tranquille ».....	12,9	86,0	100,0
Ensemble.....	12,7	86,8	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

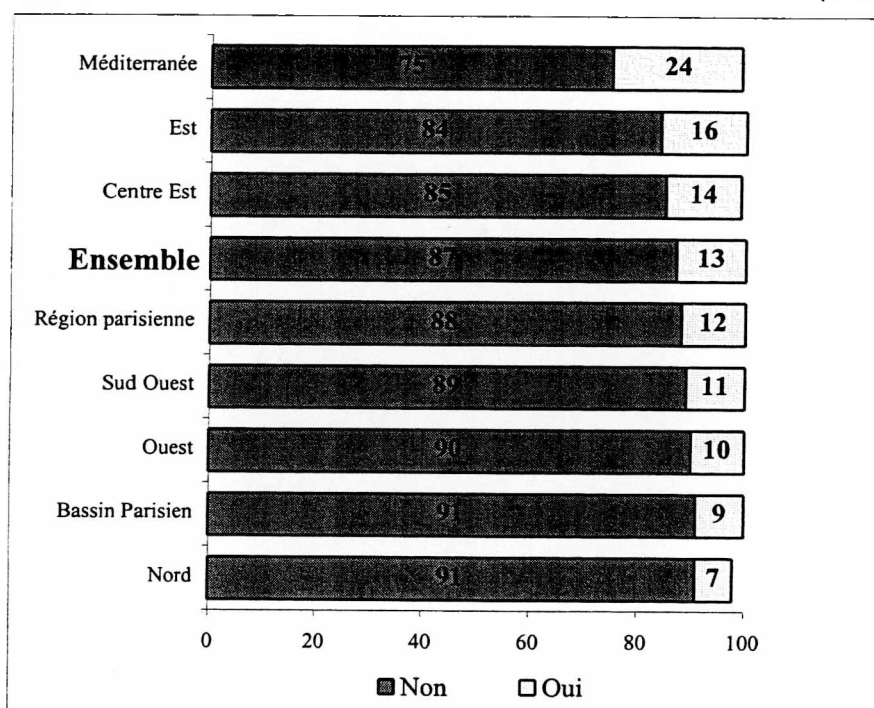
(3) Voir note 1, page 33.

C'est dans le « Nord » de la France que la proportion de personnes se déclarant non-informées sur les risques naturels est la plus forte (91 %) tandis que **dans la région « Méditerranée », près d'une personne sur quatre se déclare informée** (Graphique 8). Dans l'« Est », le niveau d'information est également légèrement supérieur à la moyenne (3 points de plus qu'en moyenne).

Graphique 8

Avez-vous été informé sur les risques naturels qui concernent l'endroit où vous vivez ?

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Le sentiment de sous-information varie en fonction des risques naturels auxquels on se sent exposé (Tableau 17) : ce sont les personnes qui pensent être confrontées aux tremblements de terre ou aux incendies de forêts qui se déclarent plus fréquemment qu'en moyenne informées sur les risques naturels locaux (19 %). C'est seulement le cas de 9 % des personnes qui se sentent exposées aux risques de tempêtes.

Tableau 17

Avez-vous été informé sur les risques naturels qui concernent l'endroit où vous vivez ?

(en %)

	Oui	Non	Total (y.c. n.s.p.)
. Se déclare exposé aux tremblements de terre*.....	19	81	100
. Se déclare exposé aux incendies de forêts*	19	81	100
. Se déclare exposé aux inondations*	17	82	100
. Se déclare exposé aux affaissements de sol*	14	85	100
. Se déclare exposé aux tempêtes*	9	90	100
Ensemble	13	87	100

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 13% de la population se déclarent informés sur les risques naturels de l'endroit où ils vivent, c'est le cas de 19% de ceux qui se déclarent exposés aux risques de tremblement de terre.

* 1^{ère} ou 2^{ème} réponse.

En fait, il apparaît que **les répondants se déclarant exposés aux risques les plus marqués géographiquement** (incendies de forêt et tremblements de terre) **semblent relativement mieux informés**. On peut supposer que ces risques très localisés ont fait l'objet de campagnes d'informations spécifiques auprès de la population du cru. Cette hypothèse expliquerait que la région Méditerranée apparaisse comme la mieux informée de France : on y est, justement, plus fréquemment qu'en moyenne, exposé aux incendies de forêt et aux risques sismiques. A l'inverse, être exposé à un danger plus diffus -et moins prévisible ou moins probable- tel que les tempêtes, semblerait aller de pair avec une moindre information.

Nos concitoyens seraient un peu mieux informés sur les risques auxquels ils se sentent exposés

Si, au total, 13 % de nos concitoyens déclarent avoir été globalement informés sur les risques naturels concernant leur zone d'habitation, le taux varie assez sensiblement selon le type de risque concerné : **8 % de la population disent avoir été informés sur les inondations**, 5 % sur les tempêtes, 4 % sur les affaissements de sol, les incendies de forêts ou les tremblements de terre, 3 % sur les glissements de terrain, 2 % sur l'érosion du littoral et seulement 1 % sur les avalanches (Tableau 18).

Tableau 18

Avez-vous été informé sur les risques naturels suivants ?

(en %)

<i>Classement par ordre décroissant du pourcentage de réponse positive.</i>	Oui	Non	Ensemble des Français
. Inondations.....	7,6	92,5	100,0
. Tempêtes.....	5,0	95,0	100,0
. Affaissements de sol.....	4,4	95,6	100,0
. Incendies de forêts.....	4,3	95,7	100,0
. Tremblements de terre.....	4,2	95,8	100,0
. Glissements de terrain.....	3,4	96,6	100,1
. Érosion du littoral.....	2,3	97,7	100,0
. Avalanches.....	1,4	98,6	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Les effectifs concernés ici sont relativement faibles. On peut néanmoins, en exploitant les informations fournies par les deux réponses de chaque enquêté, observer qu'**on se déclare en général un peu mieux informé sur les risques naturels auxquels on pense être exposé** (Tableau 19).

Ainsi, parmi les individus qui se disent exposés aux incendies de forêts, 15% ont été informés sur ce risque (contre 4% en moyenne). Ce constat vaut aussi pour les tremblements de terre (11 points d'écart également par rapport à la moyenne), les inondations (6 points d'écart) et les affaissements de sol (7 points d'écart). Mais cela ne s'applique pas pour les tempêtes : quand on se sent exposé à ce risque, on n'en est pas spécialement mieux informé.

Tableau 19

Les risques naturels auxquels on se sent exposé (1^{ère} ou 2^{ème} réponse) et ceux dont on se déclare informé

(en %)

<i>Informés sur :</i>	<i>Inondations</i>	<i>Tremblements de terre</i>	<i>Incendies de forêt</i>	<i>Affaissements de sol</i>	<i>Tempêtes</i>
Exposés à :					
Inondations	14	5	5	6	6
Tremblements de terre	7	15	9	3	6
Incendies de forêt	12	8	15	3	8
Affaissement de sol	6	1	1	11	4
Tempêtes	6	2	2	3	6
Ensemble	8	4	4	4	5

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : 14 % des enquêtés qui se disent exposés aux risques d'inondations (1^{ère} ou 2^{ème} réponse) déclarent avoir été informés sur ce risque, contre 8 % en moyenne.

Il reste qu'au total, le degré d'information reste relativement faible, même -ou surtout- pour les gens qui se sentent exposés à chacun des risques évoqués. En effet :

- Parmi les individus qui se sentent exposés au risque de **tempêtes** (45% de la population au total), **6%** disent avoir été informés sur ce risque au niveau local.
- Parmi ceux qui se sentent exposés au risque **d'inondations**, **14%** ont été informés localement.
- Parmi les individus exposés au risque **d'affaissements de sol**, **11%** ont été informés localement.
- Parmi les individus exposés au risque **d'incendies de forêts**, **15%** ont été informés localement.
- Enfin, parmi les individus exposés au risque de **tremblements de terre**, **15%** ont été informés localement.

Une attente d'informations en provenance des mairies

Une dernière question était posée aux enquêtés sur le canal d'information le plus adapté pour leur apporter les renseignements utiles sur les risques naturels. Pour éviter tout effet particulier lié au questionnement même, on a choisi d'ouvrir au maximum le champ des réponses possibles en ne proposant pas de liste préétablie. Après l'énoncé de la question, l'enquêteur avait pour consigne de noter les premiers mots qui venaient spontanément à l'esprit du répondant. Les premières réponses ont ensuite été analysées pour dégager les principales modalités de réponse¹.

Aux yeux d'une très large majorité de Français (67% exactement) ce sont **le maire, les services de la municipalité, en un mot la commune de résidence**, qui doivent fournir les informations sur les risques naturels (Tableau 20). Alors que le recours aux interrogations ouvertes conduit assez souvent à un certain morcellement des réponses, on voit qu'un consensus fort se dégage de cette question : deux Français sur trois ont spontanément cité la mairie.

Les médias (télévision, radio, journaux locaux...) constituent, sur ces sujets, la seconde source d'informations citée (8 % des réponses).

Les autres échelons administratifs (département, Etat, région) sont finalement très peu évoqués. **L'information sur les risques naturels semble donc être perçue comme devant être fournie par une entité administrative de proximité.**

Tableau 20
Selon vous, qui devrait principalement vous informer sur les risques naturels ? *
(en %)

	Début 1999	dont : a déjà été informé sur les risques naturels ?	
		Oui	Non
Mairie.....	67,2	50,1	69,6
. Médias	8,0	14,9	7,1
. Département, préfecture	6,4	7,0	6,3
. État.....	6,1	12,4	5,2
. Région.....	2,2	2,3	2,2
. Autre.....	6,4	11,6	5,6
. Ne sait pas	3,8	1,6	4,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

* Question ouverte post-codée : les interviewés répondaient spontanément sans l'aide d'une liste. Les réponses ont été codées a posteriori.

¹ La grille de post-codage est jointe en annexe III.

Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les enquêtés déclarant avoir déjà été informés sur les risques naturels locaux attendent relativement moins d'informations de leur mairie (50%, contre 67% en moyenne) et plus des médias (15%, contre 8% en moyenne) ou de l'Etat (12%, contre 6% en moyenne). On peut peut-être faire l'hypothèse que l'information dont ils disposaient déjà provenait en partie précisément des médias ou de l'Etat, ce qui a pu contribuer à leur donner le sentiment que ces canaux étaient finalement à même de les renseigner sur ces sujets.

En tout état de cause, dans toutes les catégories socio-démographiques, le sentiment domine que **l'information sur les risques naturels devrait provenir des mairies**. Cette opinion est partagée, par exemple, par 74% des ouvriers et par 70% des non-diplômés, mais également par 63% des cadres supérieurs, 62% des diplômés ou 62% des habitants de grandes agglomérations de province. A vrai dire, les variations socio-démographiques sont faibles (Tableau 21). Tout au plus peut-on noter que :

- Les cadres supérieurs et les diplômés du supérieur attendent, sur ces sujets, un peu plus d'informations de l'Etat (10 à 15% d'entre eux le pensent, contre 6% en moyenne dans l'ensemble de la population).
- Les 60-69 ans, les diplômés du bac et les habitants de grosses villes des régions mettent largement plus l'accent sur le rôle des médias (10 à 12% d'entre eux, contre 8% en moyenne).

Tableau 21

Selon vous, qui devrait principalement vous informer sur les risques naturels ?

- Analyse des premières réponses -

(en %)

	Mairie	Médias	Département préfecture	État	Région	Ensemble (y.c. autres et n.s.p.)
Profession exercée						
. Indépendant (1).....	70,1	9,3	7,6	4,4	-	100,0
. Cadre supérieur.....	63,2	7,4	4,0	14,5	3,2	100,0
. Profession intermédiaire.....	62,1	9,3	7,6	7,7	5,6	100,0
. Employé.....	70,1	5,3	4,5	5,8	2,2	100,0
. Ouvrier.....	74,0	7,7	4,7	3,7	2,0	100,0
. Reste au foyer.....	70,2	7,9	5,9	4,4	1,7	100,0
. Retraité.....	63,2	9,2	9,4	6,0	0,8	100,0
. Autre inactif (2).....	59,6	9,6	4,8	7,0	3,5	100,0
Age						
. Moins de 25 ans.....	62,8	9,8	5,6	4,9	1,8	100,0
. 25 – 39 ans.....	70,6	6,2	4,3	7,0	3,0	100,0
. 40 – 59 ans.....	68,3	7,7	7,5	5,7	2,4	100,0
. 60 – 69 ans.....	60,6	11,6	9,4	6,1	1,1	100,0
. 70 ans et plus.....	67,0	8,1	6,6	5,5	0,9	100,0
Diplôme						
. Aucun, CEP.....	70,2	9,0	4,6	3,4	0,8	100,0
. BEPC, Technique (inf. au Bac).....	69,8	7,1	6,8	5,8	1,7	100,0
. BAC, Technique (niv. Bac).....	62,6	10,6	7,6	5,9	3,7	100,0
. Supérieur, grandes écoles.....	61,6	6,3	7,1	10,5	3,9	100,0
Taille d'agglomération de résidence						
. Moins de 2 000 habitants.....	68,1	5,0	9,8	4,0	1,6	100,0
. 2 000 à moins de 20 000 hab.	68,3	7,7	4,6	5,7	2,4	100,0
. 20 000 à moins de 100 000 hab.	71,2	5,4	6,3	4,6	3,0	100,0
. 100 000 habitants et plus.....	62,1	12,1	6,1	7,2	2,1	100,0
. Supérieur, grandes écoles.....	70,1	8,6	2,8	9,4	2,4	100,0
Ensemble	67,2	8,0	6,4	6,1	2,2	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale.

(2) Etudiant essentiellement.

3 - Les Français mettent en cause l'urbanisation accélérée

En vérité, le nombre de questions posées dans l'enquête sur les causes apparentes des catastrophes naturelles était limité : seules deux dimensions de responsabilité ont été testées, l'urbanisation accélérée et l'agriculture intensive. On va le voir, **la première est davantage mise en cause que la seconde.**

Pour 61% de la population, catastrophes naturelles et urbanisation accélérée sont liées

Une bonne majorité des enquêtés (61% exactement) estiment que les catastrophes naturelles sont liées à l'urbanisation accélérée (Tableau 22). En fait, il y a là, en partie, une espèce de dénonciation « des méfaits » du progrès, de l'évolution technologique. On observe, en effet, que cette mise en cause de l'urbanisation accélérée est davantage affichée quand on a le sentiment que la diffusion de l'informatique est regrettable, que le progrès scientifique ne résoudra pas les problèmes actuels d'environnement ou lorsqu'on est « beaucoup » inquiet du risque d'accident de centrale nucléaire (Tableau 23).

Tableau 22

Etes-vous d'accord avec l'affirmation suivante :
« Les catastrophes naturelles sont liées à l'urbanisation accélérée » ?

(en %)

	Début 1999
. D'accord	60,9
. Pas d'accord	35,9
. Ne sait pas	3,2
Ensemble.....	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Tableau 23

La mise en cause de l'urbanisation accélérée : opinions sur-représentées

	(en %)
. Considère que la diffusion de l'informatique est une chose « regrettable et dangereuse »	71
. Considère « mauvais » ou « très mauvais » l'état de l'environnement dans sa région*.....	67
. Considère que le progrès scientifique ne résoudra « certainement pas », d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement*	68
. Est « beaucoup » inquiet du risque d'accident de centrale nucléaire*	67
. N'est « pas du tout » attiré par les produits comportant une innovation technologique	64
Ensemble.....	61

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 61% de la population estiment que les catastrophes naturelles sont liées à l'urbanisation accélérée, c'est le cas de 71% des individus qui jugent « regrettable » la diffusion de l'informatique.

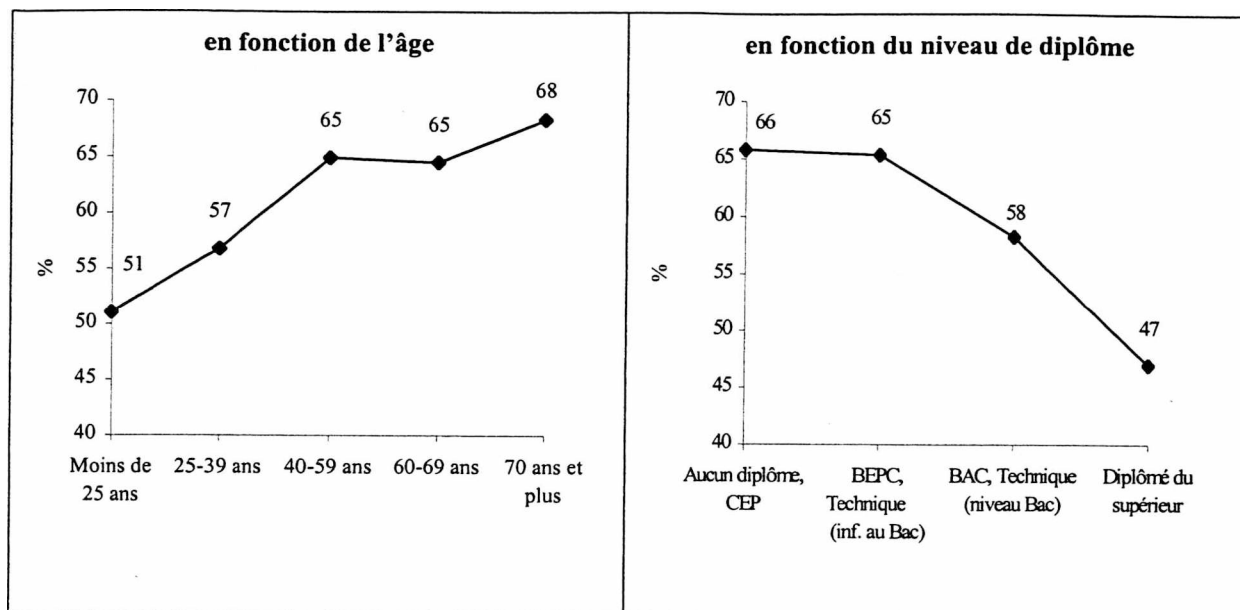
* Questions insérées à la demande d'EDF.

En fait, les réponses à cette question, révélatrices en quelque sorte du degré de « modernité » des individus, dépendent de deux critères principaux : **l'âge et le niveau de formation** des enquêtés (Graphique 9) :

- **Quand l'âge s'élève, on met davantage en cause l'urbanisation.** Ainsi, alors que chez les moins de 25 ans, les avis sont plutôt partagés (51% d'entre eux pensent que les catastrophes naturelles sont liées à l'urbanisation accélérée), les taux d'accord s'accroissent avec l'âge pour atteindre 68% chez les personnes de 70 ans et plus.
- **La mise en cause de l'urbanisation diminue à mesure que le niveau de formation s'élève :** cette mise en cause touche ainsi 66 % des non-diplômés, contre 47 % des diplômés du supérieur.

Graphique 9

Le pourcentage d'individus estimant que les catastrophes naturelles sont liées à l'urbanisation accélérée



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

On remarquera néanmoins que même chez les jeunes, chez les diplômés du supérieur, chez les cadres supérieurs ou chez les Franciliens, au moins 45% des individus voient dans l'urbanisation accélérée une des causes aux catastrophes naturelles. Ce pourcentage est encore plus élevé qu'en moyenne chez les travailleurs indépendants (72%) et les personnes généralement inquiètes (68%)¹.

Les Français sont partagés quant à l'influence éventuelle de l'agriculture intensive

Les pourcentages s'inversent quand il s'agit de l'influence éventuelle de l'agriculture intensive : 55 % de nos concitoyens sont en effet plutôt d'avis que **les catastrophes naturelles ne sont pas liées à l'agriculture intensive** (Tableau 24).

Mais les différences avec la question précédente ne s'arrêtent pas là : alors que pour l'urbanisation accélérée, c'étaient les opinions défavorables au progrès scientifique qui facilitaient l'affichage des positions les plus critiques, pour la mise en cause de

¹ Voir le tableau A3 en Annexe.

l'agriculture intensive, c'est plutôt le **degré d'implication environnementale**. Ainsi, la mise en cause de l'agriculture intensive est davantage formulée chez les membres d'une association de défense de l'environnement, chez les acheteurs réguliers de produits bios, chez les « trieurs » réguliers de verres, de piles ou de vieux papiers et chez les individus prêts à payer plus cher des produits verts (Tableau 25).

Tableau 24

Etes-vous d'accord avec l'affirmation suivante ?
« Les catastrophes naturelles sont liées à l'agriculture intensive » ?

(en %)

	Début 1999
. D'accord	42,5
. Pas d'accord.....	54,7
. Ne sait pas.....	2,8
. Ensemble.....	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Tableau 25

La mise en cause de l'agriculture intensive : opinions sur-représentées

(en %)

. Appartient à une association de défense de l'environnement	58
. Action individuelle pour contribuer à protéger l'environnement : lutte contre la pollution de l'eau	50
. A, depuis 12 mois, régulièrement acheté des produits de l'agriculture biologique	49
. Est prêt à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement	48
. A, depuis 12 mois, régulièrement mis de côté les piles pour le recyclage*	47
. Est prêt à payer 10% plus cher des produits reconnus comme meilleurs pour l'environnement*	46
. A, depuis 12 mois, régulièrement mis de côté le verre usagé pour le recyclage*	45
Ensemble	42

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne, 42% de la population estiment que les catastrophes naturelles sont liées à l'agriculture intensive, c'est le cas de 58% des membres d'une association de défense de l'environnement.

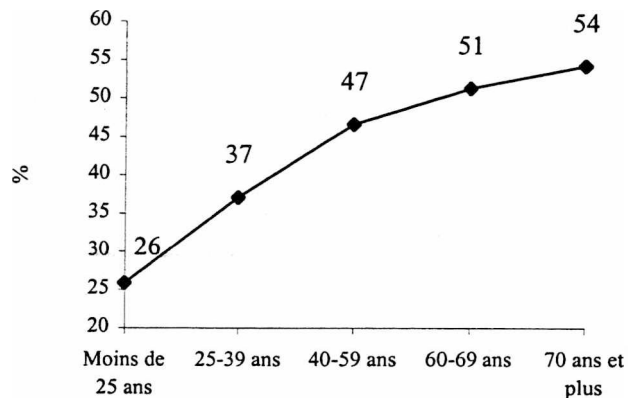
* Questions insérées à la demande d'EDF.

Plus sensibles aux modifications de « l'espace environnemental », les gens les plus âgés mettent bien plus souvent en cause l'agriculture intensive : 54% des personnes de plus de 70 ans estiment que cette méthode de production n'est pas sans lien avec les catastrophes naturelles ; le taux n'est que de 26% chez les moins de 25 ans (Graphique 10).

Les non-diplômés critiquent également un peu plus l'agriculture intensive (à 49%), de même que les habitants de petites villes (49% des habitants de villes de 2 000 à 20 000 habitants) et les travailleurs indépendants (50%), qui pourtant incluent les exploitants agricoles¹.

Graphique 10

Le pourcentage d'individus estimant que les catastrophes naturelles sont liées à l'urbanisation accélérée



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Au total, un tiers de la population met en cause **à la fois** l'urbanisation accélérée et l'agriculture intensive, tandis que 27% ne retiennent aucune de ces deux causes éventuelles pour expliquer les catastrophes naturelles (Tableau 26). Les variations par âge sont, sur ce point, extrêmement fortes :

- 42% des retraités (et 45% des personnes de 70 ans et plus) mettent en cause les deux phénomènes à la fois, contre seulement 16% des moins de 25 ans.
- 36% des jeunes ne croient ni à l'impact de l'agriculture intensive, ni à celui de l'urbanisation accélérée (contre 27% en moyenne et 17% des plus de 70 ans).

¹ Voir Tableau A3 en Annexe.

Il est vrai que les plus âgés de nos concitoyens ont effectivement assisté, ces cinquante dernières années, à la transformation des villes et des campagnes, notamment sous l'effet du jeu combiné de méthodes de culture plus intensives et d'une urbanisation croissante.

Tableau 26

Les causes apparentes des catastrophes naturelles : quatre groupes de Français

(en %)

Estime que les catastrophes naturelles sont liées :	Ensemble de la population	Dont :	
		Moins de 25 ans	Retraités
. A la fois à l'urbanisation accélérée et à l'agriculture intensive	33,3	15,9	41,5
. A l'urbanisation accélérée, mais pas à l'agriculture intensive	26,5	33,8	22,0
. A l'agriculture intensive, mais pas à l'urbanisation accélérée	8,5	9,5	9,2
. A aucun de ces deux phénomènes	27,0	36,3	20,1
Total (y compris non-réponses)	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Quelques autres variations méritent d'être notées¹ :

- * Outre l'effet d'âge évoqué, les travailleurs indépendants et les habitants de petites villes (2 000 à moins de 20 000 habitants) croient davantage à l'influence de l'agriculture intensive et de l'urbanisation sur les catastrophes naturelles. C'est une opinion d'autant plus partagée qu'on est globalement inquiet.
- * Les cadres supérieurs, les diplômés, les titulaires de revenus élevés sont plus nombreux à nier l'impact des deux phénomènes (35 à 45% d'entre eux, contre 27% en moyenne). C'est aussi le cas des gens « non-inquiets ».
- * Les employés et les peu diplômés (diplômes inférieurs au bac) croient plus souvent au rôle de l'urbanisation accélérée, mais pas à celui de l'agriculture intensive.

En tout état de cause, peu de liens apparaissent entre l'opinion que l'on a des causes apparentes des catastrophes naturelles et les types de risques naturels ressentis.

¹ Voir tableau A4 en Annexe.

C- La consommation de produits issus de l'agriculture biologique

Le choix de produits issus de l'agriculture biologique révèle traditionnellement une démarche profonde, une préoccupation forte à l'égard de la nature : les consommateurs de ce type de produits sont sensibles à la garantie que de tels produits apportent à leur santé et aux procédés de culture employés. Ces achats de produits semblent cependant avoir été un peu moins fréquents cette année. Ils concernent toujours une population relativement typée.

L'an dernier, plus d'un Français sur trois a acheté au moins une fois des produits « bios »

La **consommation régulière** de produits de l'agriculture biologique semble, sinon en recul, du moins s'être stabilisée cette année (Tableau 27) : 12 % de la population déclarent s'y être adonnés dans les douze derniers mois (contre 13 % il y a un an). Cette évolution s'inscrit donc dans la tendance à la **stabilisation de cette pratique mise en évidence depuis deux ans** : cette consommation concerne, de façon régulière, autour de 12-13% de l'ensemble de la population française depuis 1997.

L'**achat occasionnel** de produits bios, quant à lui, diminue légèrement : 24 % de nos concitoyens déclarent avoir, l'an dernier, occasionnellement acheté de tels produits, soit 3 points de moins en un an.

Au total, la consommation de produits de l'agriculture biologique est revenue à un **niveau inférieur à celui de 1997**. Elle a néanmoins touché plus d'un tiers de la population (35% exactement) l'an dernier.

Tableau 27

**Vous-même, au cours des 12 derniers mois,
avez-vous acheté des produits de l'agriculture biologique ?**
- Évolution des réponses de 1995 à 1999 -

	Début 1995 (A)	Début 1996 (B)	Début 1997 (C)	Début 1998 (D)	Début 1999 (E)	Evolution 1998-1999 (E) - (D)
. Régulièrement.....	9,7	10,3	12,4	12,8	11,7	-1,1
. Rarement.....	21,1	19,0	27,8	26,6	23,6	-3,0
. Jamais.....	69,2	70,7	59,8	60,6	64,2	+3,6
Ensemble (y.c. ne sait pas).....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

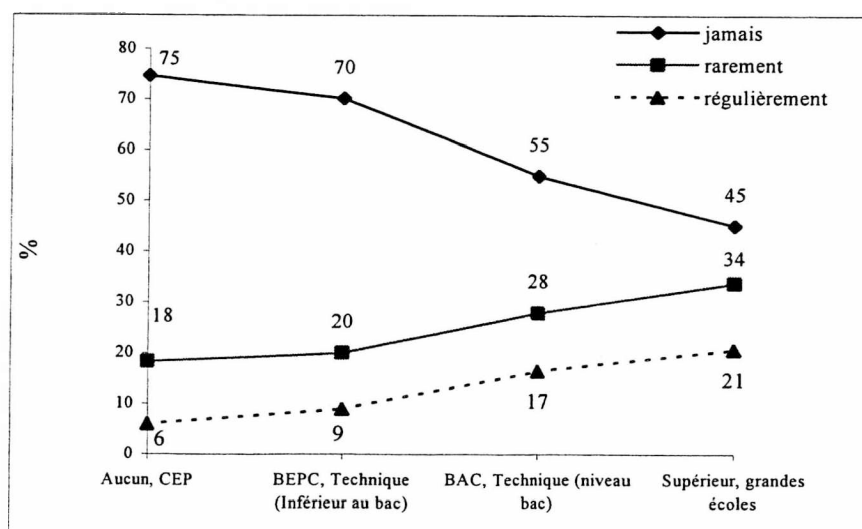
Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

L'attrait pour les produits « bios » est particulièrement répandu dans les milieux socio-culturels élevés

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus les achats de produits « biologiques » sont répandus (graphique 11) : 55 % des diplômés du supérieur déclarent avoir acheté, dans l'année écoulée, au moins un produit de l'agriculture biologique, contre 24 % des non-diplômés. En outre, les diplômés du supérieur sont plus souvent des acheteurs réguliers : cela concerne 21% d'entre eux, contre seulement 6% des individus ne disposant d'aucun diplôme.

Graphique 11

**L'assiduité à l'achat de produits de l'agriculture biologique,
selon le niveau de diplôme des enquêtés**

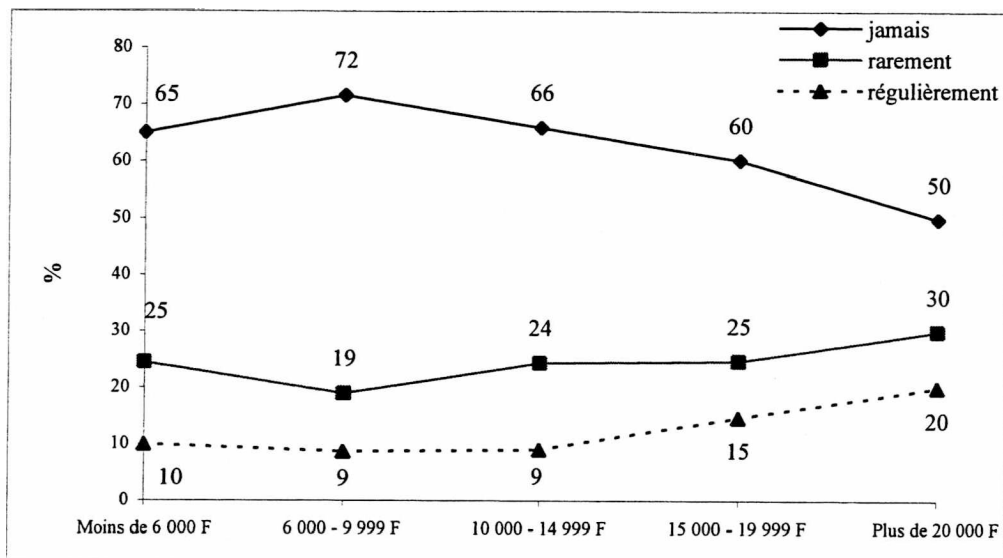


Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Appartenir à un foyer aisé favorise également la propension d'achat de produits de l'agriculture biologique : parmi les enquêtés disposant, dans leur ménage, de revenus de 20 000 F. et plus par mois, la moitié déclare en avoir acheté au moins occasionnellement, contre 35 % des enquêtés disposant de bas revenus (moins de 6 000 F./mois, cf. Graphique 12).

Graphique 12

L'assiduité à l'achat de produits de l'agriculture biologique, selon le revenu mensuel du foyer



Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

De fait, les cadres supérieurs (24 %) et les professions intermédiaires (19 %) se déclarent plus souvent consommateurs réguliers de produits issus de l'agriculture biologique (Tableau 28). L'attrait pour ces produits est une caractéristique également plutôt féminine : 14% des femmes achètent régulièrement de telles productions, contre seulement 9% des hommes. L'âge, enfin, joue peu sur l'assiduité à l'achat ; notons cependant un taux de consommation régulière un peu plus élevé (13 à 14%) entre 25 et 60 ans, c'est à dire les âges d'activité professionnelle. D'ailleurs, c'est bien chez les retraités ou chez les personnes de plus de 70 ans qu'on recourt le moins à ce type de produits (8% de consommateurs réguliers, contre 12% en moyenne). C'est aussi le cas chez les ouvriers (5%).

Remarquons enfin qu'on consomme un peu plus de produits biologiques dans la région Est de la France et dans l'agglomération parisienne (14% de consommateurs réguliers, contre 12% en moyenne, cf. Tableau 28).

Tableau 28

**Vous-même, au cours des 12 derniers mois,
avez-vous acheté des produits de l'agriculture biologique ?**

(en %)

	Régulièrement	Rarement	Jamais	Total (y.c. n.s.p.)
Sexe				
. Homme	8,9	23,0	67,6	100,0
. Femme	14,2	24,1	61,3	100,0
Profession exercée				
. Indépendant (1)	16,6	22,0	61,4	100,0
. Cadre supérieur	23,8	33,8	42,4	100,0
. Profession intermédiaire	19,4	28,6	51,5	100,0
. Employé	10,6	27,3	62,1	100,0
. Ouvrier	4,5	16,5	78,4	100,0
. Reste au foyer	10,8	19,6	69,2	100,0
. Retraité	8,3	21,4	69,5	100,0
. Autre inactif (2)	16,0	30,4	51,9	100,0
Age				
. Moins de 25 ans	9,7	23,3	66,2	100,0
. 25 - 39 ans	13,7	23,6	62,5	100,0
. 40 - 59 ans	13,5	26,6	59,4	100,0
. 60 - 69 ans	8,2	21,8	70,0	100,0
. 70 ans et plus	8,0	18,0	72,6	100,0
Diplôme				
. Aucun, CEP	6,1	18,4	74,7	100,0
. BEPC, Technique (inf. au Bac)	9,1	20,1	70,2	100,0
. BAC, Technique (niv. Bac)	16,6	28,0	55,0	100,0
. Supérieur, grandes écoles	20,9	33,9	45,2	100,0
Taille d'agglomération de résidence				
. Moins de 2 000 habitants	10,8	23,3	65,4	100,0
. 2 000 à 20 000 habitants	10,8	20,5	67,8	100,0
. 20 000 à 100 000 habitants	8,6	21,8	68,8	100,0
. 100 000 habitants et plus	13,2	24,3	62,4	100,0
. Paris et agglomération	14,3	27,4	57,9	100,0
Région d'habitation				
. Région Parisienne	13,7	27,8	58,1	100,0
. Nord	8,6	16,9	73,3	100,0
. Est	14,3	23,9	60,7	100,0
. Bassin Parisien	10,7	21,4	67,9	100,0
. Ouest	10,7	19,3	69,7	100,0
. Sud Ouest	13,5	26,8	59,7	100,0
. Centre Est	12,7	22,3	64,0	100,0
. Méditerranée	8,7	27,2	63,2	100,0
Ensemble	11,7	23,5	64,3	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

Choisir d'acheter des produits biologiques est, en vérité, révélateur d'une certaine démarche écologique. On ne s'étonnera donc pas de retrouver, chez les consommateurs réguliers de tels produits, une certaine sur-représentation d'opinions et d'attitudes pro-environnementales : ces acheteurs ont plus régulièrement qu'en moyenne participé ces douze derniers mois à des opérations de tri de piles ou de verres ; ils sont prêts à accepter quelques sacrifices pour la défense de l'environnement, y compris des sacrifices financiers et ils sont précisément prêts à payer 10% plus cher des produits « verts ». On note d'ailleurs que **les préoccupations sanitaires sont bien partie prenante dans les comportements d'achat de produits biologiques** : alors qu'en moyenne, 58% des Français sont prêts à payer 10% plus cher des produits meilleurs pour la santé, c'est le cas de 68% des consommateurs réguliers de productions de l'agriculture biologique (Tableau 29).

Tableau 29

Quelques attitudes et opinions sur-représentées chez les personnes ayant régulièrement acheté des produits bios ces douze derniers mois
(Début 1999)

(en %)

. Est prêt à accepter moins de confort pour protéger l'environnement*	57	+ 20
. A régulièrement, depuis un an, mis de côté les piles pour le recyclage*	58	+ 19
. Est prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement*	47	+ 18
. Est prêt à payer 10% plus cher des produits préservant l'environnement*	57	+ 18
. A personnellement subi, dans les douze derniers mois, des gênes dues à la pollution de l'air**	50	+ 17
. Est prêt à accepter un ralentissement économique pour protéger l'environnement*	64	+ 13
. Est prêt à payer 10% plus cher des produits meilleurs pour la santé*	68	+ 10
. Est prêt à renoncer à sa voiture les jours de haut niveau de pollution en ville**	77	+ 6
. Pense que les catastrophes naturelles sont liées à l'agriculture intensive	49	+ 6
. Fait partie d'une association de défense de l'environnement	8	+ 5

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : Parmi les acheteurs réguliers de produits bios, 57% sont prêts à accepter moins de confort pour protéger l'environnement, soit 20 points de plus qu'en moyenne.

* Questions insérées à la demande d'EDF.

** Questions insérées à la demande de l'ADEME

On remarquera enfin, phénomène lié au niveau de vie élevé et à l'appartenance socio-culturelle de ces consommateurs, que les acheteurs réguliers de produits biologiques sont :

- **Plus « modernistes » en matière de mœurs** qu'en moyenne (26% le sont, contre 18% en moyenne)¹.
- **Davantage attirés par les produits technologiquement innovants** (54% le sont, contre 46% en moyenne dans l'ensemble de la population).

Quelques évolutions par rapport à 1998

Le nombre d'acheteurs réguliers de produits biologiques a peu évolué en 1999 (- 1 point). En revanche, les achats occasionnels ont connu une légère baisse (- 3 points). Cette diminution globale du nombre d'acheteurs (- 4 points) a été encore plus forte cette année dans quelques groupes (Tableau 30) :

- **Chez les ouvriers.** On avait noté, chez eux, l'an dernier une légère augmentation de leur consommation de produits bios. Force est de constater qu'elle ne s'est pas confirmée : en 1999, 22 % déclarent avoir acheté de tels produits, contre 32 % en 1998 (et 25 % en 1997). Chez eux, ce sont surtout les achats occasionnels qui enregistrent cette année une chute importante (- 8 points).
- **Chez les femmes au foyer.** Là aussi, l'augmentation de la consommation enregistrée l'an dernier (+ 3 points) a fait place à une baisse conséquente (- 9 points).
- **Chez les personnes âgées de 60 à 69 ans.** Dans cette classe d'âge, la baisse de la consommation « régulière » a été assez forte cette année (- 7 points).

En un mot, la baisse semble avoir plutôt touché des groupes encore peu habitués à ces produits et qui les avaient « essayés » l'an dernier (ouvriers, femmes au foyer, titulaires de revenus moyens-bas, niveaux de diplômes inférieurs au bac).

¹ L'indicateur de « modernisme-traditionalisme » est constitué à partir de trois questions : les opinions sur la famille, sur le mariage et sur le travail des femmes. Les « traditionalistes » sont ceux qui voient la famille comme une valeur-refuge, qui pensent que le mariage est une union indissoluble et qui mettent quelques limitations à la liberté des femmes de choisir de travailler. Les « modernistes » sont ceux qui refusent de considérer la famille comme le seul endroit où l'on se sent bien, qui prônent la possibilité de dissoudre le mariage par simple accord et optent pour la liberté des femmes d'exercer une activité professionnelle. Au début 1999, 18% des Français peuvent être considérés comme « modernistes » et 6% comme « traditionalistes ».

Par contre, les **étudiants** (catégorie des « autres inactifs ») sont devenus de plus gros acheteurs de produits « bios ». Chez eux, en un an, la consommation régulière a augmenté de 6 points et l'utilisation occasionnelle a progressé de 7. Ce sont les seuls véritables « entrants » sur ce marché cette année. Les autres évolutions positives marquent plutôt une légère accentuation de cette pratique chez les clients plus traditionnels, « cœur de cible » de ces produits : cadres supérieurs, diplômés du supérieur notamment.

Tableau 30

Le pourcentage d'individus déclarant avoir acheté, ces 12 derniers mois, des produits de l'agriculture biologique

- Evolution 1998-1999 dans quelques catégories -

(en %)

	Achats réguliers			Achats occasionnels			Achats réguliers + occasionnels
	Début 1998 (A)	Début 1999 (B)	Evolution 1998-99 (B) - (A)	Début 1998 (A)	Début 1999 (B)	Evolution 1998-99 (B) - (A)	Evolution 1998-99
Autre inactif (1)	10	16	+ 6	23	30	+ 7	+ 13
Réside dans la région Ouest	17	11	- 6	24	19	- 5	- 11
Ouvrier.....	7	5	- 2	25	17	- 8	- 10
Titulaire du BEPC (inférieur au Bac)	13	9	- 4	26	20	- 6	- 10
Est âgé de 60 à 69 ans.....	15	8	- 7	24	22	- 2	- 9
Femme au foyer.....	16	11	- 5	24	20	- 4	- 9
Dispose dans son foyer de revenus mensuels compris entre 6.000 et 9.999 F	10	9	- 1	26	19	- 7	- 8
Ensemble de la population	13	12	- 1	27	24	- 3	- 4

Source : CREDOC-IFEN, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

(1) Etudiant essentiellement

Au total, les comportements d'achat sont restés finalement relativement stables. Cependant, quelques catégories qui faisaient figure d'« entrants » sur le marché des produits « bios » l'an dernier, n'ont, semble-t-il, pas maintenu leur consommation et ont connu cette année des évolutions orientées à la baisse.

* * *
*

Annexe I

Quelques tableaux complémentaires

Tableau A1
Le premier et le second risque naturel auxquels les Français se sentent le plus exposés

(en %)

Risques auxquels les Français se sentent le plus exposés (1 ^{ère} citation)	Risques auxquels les Français se sentent le plus exposés (2 ^{ème} citation)										Total
	Inondations	Tremblements de terre	Incendies de forêt	Glissements de terrain	Avalanches	Affaissements de sol	Tempêtes	Érosion du littoral	Aucun de ces risques	Ne sait pas	
. Inondations	-	6,4	10,6	8,2	0,3	11,2	37,3	3,8	15,4	6,6	100,0
. Tremblement de terre	16,0	-	16,1	10,8	10,4	10,0	22,0	-	11,0	3,6	100,0
. Incendies de forêt	23,0	11,6	-	3,7	-	6,4	28,4	4,5	14,1	8,2	100,0
. Glissement de terrain	17,1	3,2	6,0	-	1,5	37,6	17,2	-	14,2	3,2	100,0
. Avalanches	24,7	25,2	18,1	-	-	-	16,7	-	-	15,4	100,0
. Affaissements de sol	21,2	5,7	1,4	12,4	-	-	34,0	1,9	16,5	7,0	100,0
. Tempêtes	27,4	5,6	5,9	2,4	-	6,9	-	10,1	30,0	11,8	100,0
. Érosion du littoral	24,0	-	19,6	3,7	-	6,8	19,1	-	11,2	15,6	100,0
Ensemble	13,3	4,6	5,9	4,8	0,9	7,1	16,2	4,3	16,0	26,9	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : 37,3 % des personnes ayant cité le risque d'inondations en premier citent, ensuite, le risque de tempêtes

Tableau A2
Les principaux risques naturels auxquels se sentent exposés les Français (1^{ère} réponse)
 - Analyse suivant quelques critères socio-démographiques -

	Tempêtes	Inondations	Affaissements de sol	Incendies	Tremblements de terre	(en %) Total (y compris n.s.p.)
Sexe						
. Homme.....	28,3	24,9	8,8	7,4	6,5	100,0
. Femme	28,5	22,5	7,8	7,8	8,0	100,0
Profession exercée						
. Indépendant (1)	32,8	20,4	8,8	5,9	6,1	100,0
. Cadre supérieur	16,7	25,9	13,4	4,0	8,0	100,0
. Profession intermédiaire.....	26,6	26,3	9,5	6,8	7,4	100,0
. Employé	29,4	24,7	6,1	11,1	6,1	100,0
. Ouvrier	28,7	27,8	8,2	6,9	5,6	100,0
. Reste au foyer	31,3	24,9	7,6	9,4	8,6	100,0
. Retraité.....	31,5	16,9	7,9	7,3	8,6	100,0
. Autre inactif (2).....	18,2	27,5	9,1	3,9	7,7	100,0
Age						
. Moins de 25 ans	22,4	28,6	7,5	8,4	5,7	100,0
. 25 – 39 ans	25,5	27,4	7,9	6,4	5,6	100,0
. 40 – 59 ans	30,5	23,4	9,3	8,4	8,4	100,0
. 60 – 69 ans	32,0	17,4	7,5	9,3	9,1	100,0
. 70 ans et plus	33,2	16,2	8,4	6,0	8,5	100,0
Diplôme						
. Aucun, CEP.....	33,1	19,6	6,0	7,5	8,0	100,0
. BEPC, Technique (inf au Bac)	28,3	26,7	7,6	8,4	7,3	100,0
. BAC, Technique (niv.Bac)	26,3	24,6	9,2	9,0	7,0	100,0
. Supérieur, grandes écoles	23,4	22,7	12,1	5,0	6,3	100,0
Revenus mensuels du foyer						
. Moins de 6.000 F.....	27,5	27,3	6,1	6,0	9,9	100,0
. 6 000 – 9 999 F	27,3	23,0	7,2	9,6	7,3	100,0
. 10 000 – 14 999 F	31,1	24,8	6,0	6,6	6,5	100,0
. 15 000 – 19 999 F	30,3	19,2	9,6	9,0	7,9	100,0
. Plus de 20 000F.....	23,8	26,5	14,1	4,1	4,6	100,0
Taille d'agglomération de résidence						
. Moins de 2.000 habitants	34,3	22,4	5,9	8,8	4,9	100,0
. 2 000 à moins de 20 000 hab	33,2	30,8	3,4	5,0	6,8	100,0
. 20 000 à moins de 100 000 hab	29,8	31,6	1,8	4,0	6,8	100,0
. 100 000 habitants et plus	24,2	18,9	9,2	9,8	13,6	100,0
. Paris et agglomération	19,1	20,0	21,7	7,4	0,9	100,0
Type de logement						
. Pavillon	33,6	23,3	8,1	7,0	5,8	100,0
. HLM, ILN.....	17,8	29,1	7,1	6,1	8,3	100,0
. Autre immeuble.....	21,9	19,8	9,8	10,6	11,3	100,0
. Ensemble	28,4	23,7	8,3	7,6	7,3	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 1999.

Exemple de lecture : alors qu'en moyenne 28,4% des Français se sentent exposés aux risques de tempêtes, c'est le cas de 34,3% des habitants de petites communes (moins de 2 000 habitants).

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

Tableau A3
Les opinions sur les causes apparentes des catastrophes naturelles
 - Le pourcentage d'individus en accord avec les opinions évoquées -

(en %)

	Les catastrophes naturelles sont liées à l'urbanisation accélérée	Les catastrophes naturelles sont liées à l'agriculture intensive	Total (y compris n.s.p.)
Sexe			
. Homme	58,3	44,3	100,0
. Femme.....	63,2	40,9	100,0
Profession exercée			
. Indépendant (1)	71,5	50,2	100,0
. Cadre supérieur	44,4	42,3	100,0
. Profession intermédiaire	54,0	38,1	100,0
. Employé.....	64,3	37,4	100,0
. Ouvrier	58,8	38,5	100,0
. Reste au foyer	65,0	41,9	100,0
. Retraité	64,7	51,7	100,0
. Autre inactif (2).....	52,9	35,1	100,0
Age			
. Moins de 25 ans.....	51,1	25,9	100,0
. 25 - 39 ans	56,8	37,1	100,0
. 40 - 59 ans	64,9	46,6	100,0
. 60 - 69 ans	64,5	51,3	100,0
. 70 ans et plus	68,3	54,2	100,0
Diplôme			
. Aucun, CEP	65,8	48,5	100,0
. BEPC, Technique (inf. au Bac) ...	65,4	38,3	100,0
. BAC, Technique (niv.Bac)	58,3	44,0	100,0
. Supérieur, grandes écoles	47,0	40,8	100,0
Revenus mensuels du foyer			
. Moins de 6 000 F	62,3	42,4	100,0
. 6 000 - 9 999 F.....	58,5	43,7	100,0
. 10 000 - 14 999 F	63,1	39,0	100,0
. 15 000 - 19 999 F	61,9	44,4	100,0
. Plus de 20 000F	55,0	43,5	100,0
Taille d'agglomération de résidence			
. Moins de 2 000 habitants	60,5	45,5	100,0
. 2.000 à moins de 20 000 hab	65,0	49,3	100,0
. 20 000 à moins de 100 000 hab	65,6	46,1	100,0
. 100 000 habitants et plus	58,3	35,0	100,0
. Paris et agglomération	57,9	40,5	100,0
Niveau d'inquiétude (3)			
. « Inquiet »	67,7	49,0	100,0
. « Tranquille »	47,5	38,1	100,0
. Ensemble.....	60,9	42,5	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français 40,5 », début 1999.

(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement.

(3) Voir note 1, page 33.

Tableau A4
Les opinions sur les causes apparentes des catastrophes naturelles
(regroupement en quatre groupes)

(en %)

	Urbanisation accélérée et agriculture intensive	Ni urbanisation accélérée, ni agriculture intensive	Urbanisation accélérée, mais pas l'agriculture intensive	Agriculture intensive mais pas l'urbanisation accélérée	Total (y compris n.s.p.)
Sexe					
. Homme.....	33,6	28,7	24,2	10,1	100,0
. Femme	33,2	25,5	28,6	7,0	100,0
Profession exercée					
. Indépendant (1)	42,9	18,5	27,8	7,3	100,0
. Cadre supérieur	33,3	45,1	11,1	9,0	100,0
. Profession intermédiaire.....	31,5	35,9	22,5	6,2	100,0
. Employé	29,2	25,0	33,9	8,1	100,0
. Ouvrier.....	27,7	27,8	30,5	10,2	100,0
. Reste au foyer.....	32,7	23,5	29,7	7,6	100,0
. Retraité.....	41,5	20,1	22,0	9,2	100,0
. Autre inactif (2).....	24,3	36,4	27,5	9,7	100,0
Age					
. Moins de 25 ans	15,9	36,3	33,8	9,5	100,0
. 25 – 39 ans	27,6	31,1	28,5	9,5	100,0
. 40 – 59 ans	38,9	25,4	25,3	6,9	100,0
. 60 – 69 ans	40,6	20,7	21,7	9,4	100,0
. 70 ans et plus	45,0	17,0	21,8	7,8	100,0
Diplôme					
. Aucun, CEP.....	39,3	19,1	24,8	7,7	100,0
. BEPC, Technique (inf. au Bac) ...	30,2	24,5	34,2	7,9	100,0
. BAC, Technique (niv.Bac)	34,4	30,8	22,8	8,8	100,0
. Supérieur, grandes écoles	29,9	40,1	16,9	10,7	100,0
Revenus mensuels du foyer					
. Moins de 6 000 F.....	31,7	21,9	29,3	9,5	100,0
. 6 000 – 9 999 F	33,7	27,4	23,5	8,9	100,0
. 10 000 – 14 999 F	31,4	26,4	30,6	7,4	100,0
. 15 000 – 19 999 F.....	34,7	27,1	26,8	9,3	100,0
. Plus de 20 000F.....	34,8	35,1	19,3	8,4	100,0
Taille d'agglomération de résidence					
. Moins de 2 000 habitants.....	35,1	24,2	24,4	9,2	100,0
. 2.000 à moins de 20 000 hab.....	39,7	23,5	24,0	9,3	100,0
. 20 000 à moins de 100 000 hab	37,8	24,3	26,1	7,5	100,0
. 100 000 habitants et plus	27,3	30,8	30,0	7,2	100,0
. Paris et agglomération	30,6	30,9	26,9	9,6	100,0
Niveau d'inquiétude (3)					
. « Inquiet »	39,3	18,4	27,6	12,9	100,0
. « Tranquille »	25,2	38,4	21,3	7,7	100,0
. Ensemble	33,3	27,0	26,5	8,5	100,0

Source : CREDOC-IFEN, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français 40,5 », début 1999.

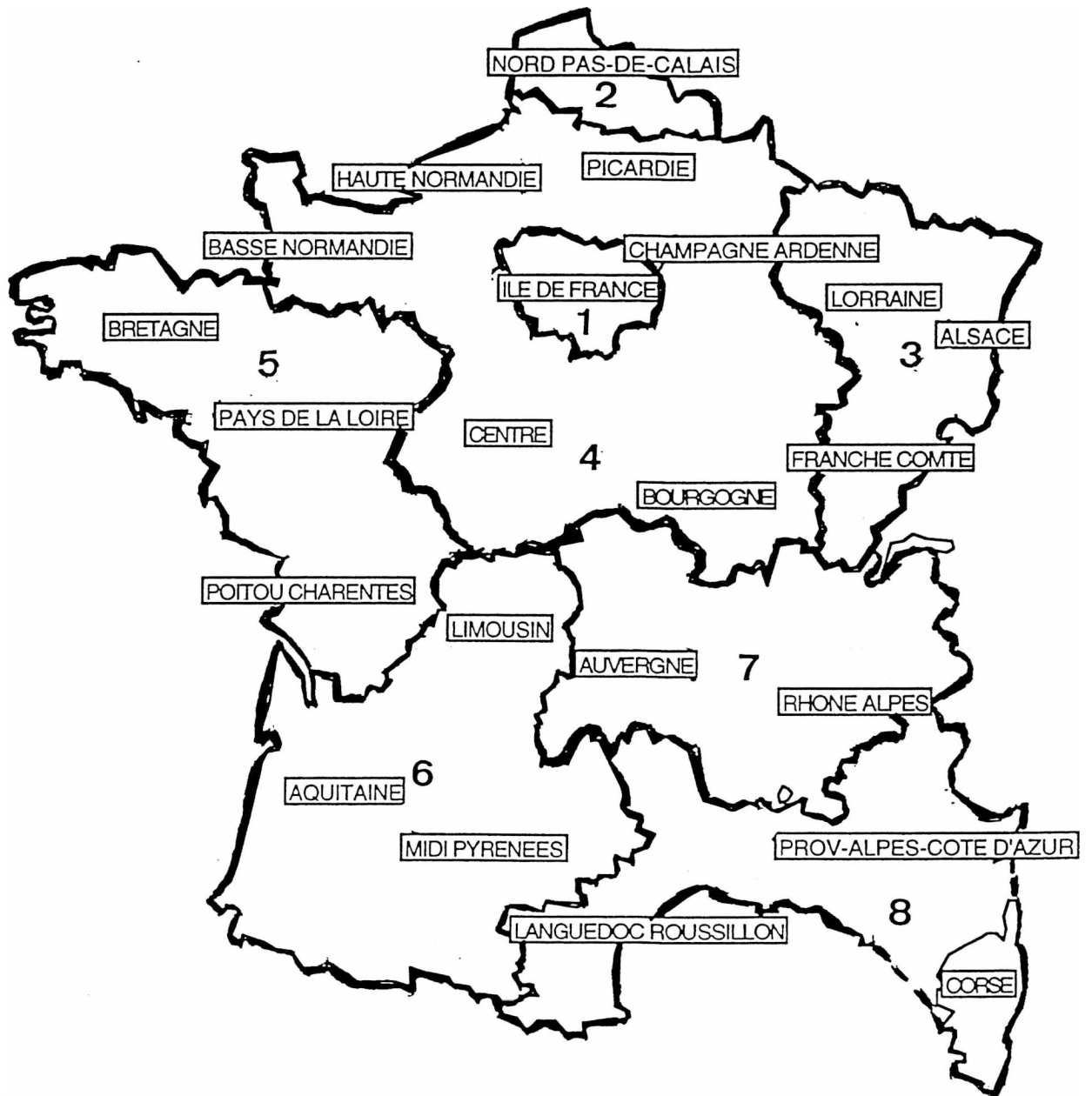
(1) Exploitant agricole, commerçant, artisan, chef d'entreprise hors profession libérale

(2) Etudiant essentiellement

(3) Voir note 1, page 33.

Annexe II

Carte des régions utilisées



1. Région parisienne
2. Nord
3. Est
4. Bassin parisien
5. Ouest
6. Sud-ouest
7. Centre-est
8. Méditerranée

Annexe III

**Grille de post-codage
de la question :**

**Selon vous, qui devrait principalement
vous informer sur les risques naturels ?**

Selon vous, qui devrait principalement vous informer sur les risques naturels ?
--

1 - La Mairie

(le maire, la commune, la municipalité, la ville, les services municipaux, le garde champêtre...)

2 - Les Médias

(télévision, radio, la presse, journaux, météo, les actualités, les informations...)

3 - La Préfecture et le Département

(le préfet, la DDE, la sous-préfecture..)

4 - La Région

(conseil régional, les députés de la région...)

5 - L'État

(les ministres, le ministère de l'environnement, le gouvernement, d'autres institutions publiques, le président de la république, la police, la gendarmerie, la protection civile...)

6 - Autre

(les écoles, les pompiers, le notaire, les promoteurs immobiliers, le propriétaire, le gardien de l'immeuble, les géologues, un courrier, les chercheurs, les physiciens, les associations de défense de l'environnement...)

7 - Ne sait pas, non-réponse

Annexe IV

**Liste des questions posées à la demande
de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)**

**Vague de début 1999 de l'enquête du CREDOC sur
« *Les Conditions de vie et Aspirations des Français* »**

- Tri à plat des résultats -

Q1 - Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'État doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?
(Présentez la liste - classez les deux premières réponses)

	1ère citée	2ème citée
. La protection des paysages	4,8	6,5
. La sauvegarde des plantes et des animaux	8,0	7,8
. La lutte contre le bruit.....	9,0	5,7
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	33,3	20,0
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs.....	17,9	25,1
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire.....	8,9	11,9
. L'élimination et le tri des déchets	8,1	12,6
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.....	10,0	10,0
. Ne sait pas	-	0,3

Q2 - Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?
(Présentez la liste - une seule réponse)

. La protection des paysages	12,2
. La sauvegarde des plantes et des animaux.....	11,3
. La lutte contre le bruit.....	10,8
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	8,4
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs.....	7,5
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	0,9
. L'élimination et le tri des déchets.....	43,9
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.....	1,7
. Ne sait pas.....	3,3

Q3 - Pour contribuer à préserver l'environnement, chacun peut agir individuellement. Vous-même, au cours des douze derniers mois, avez-vous acheté des produits de l'agriculture biologique ?
(Enumérez)

. Régulièrement.....	11,7
. Rarement.....	23,6
. Jamais	64,2
. Ne sait pas.....	0,5

Q4 - Voici une liste de risques. Quel est celui auquel vous vous sentez, dans votre région, le plus exposé ? Et ensuite, quel est celui que vous placez en seconde place ?

(Présentez la liste - classez les deux premières réponses)

	1ère citée	2ème citée
. Inondations	23,7	13,3
. Tremblements de terre	7,3	4,6
. Incendies de forêts	7,6	5,9
. Glissements de terrain	3,3	4,8
. Avalanches.....	0,3	0,9
. Affaissements de sol	8,3	7,1
. Tempêtes	28,4	16,2
. Érosion du littoral	1,0	4,3
. Aucun de ces risques	18,6	16,0
. Ne sait pas	1,7	26,9

Q5 - Avez-vous été informé sur les risques naturels qui concernent l'endroit où vous vivez ?

- . Oui
- . Non
- . Ne sait pas

12,7

86,8

0,5

Passez à Q7

Q6 - Avez-vous été informé sur les risques naturels suivants ?

(Citez un à un - une seule réponse par ligne)

Champ : personnes ayant déclaré avoir été informées sur les risques naturels (12,7 %)

- . Les inondations
- . Les tremblements de terre
- . Les incendies de forêt
- . Les glissements de terrain
- . Les avalanches
- . Les affaissements de sol
- . Les tempêtes
- . L'érosion du littoral

Oui	Non	Ne sait pas
7,6	5,1	-
4,2	8,4	0,1
4,3	8,4	0,1
3,4	9,2	0,1
1,4	11,0	0,2
4,4	8,2	0,1
5,0	7,7	-
2,3	10,2	0,3

Q7 - Selon vous, qui devrait principalement vous informer sur les risques naturels ?

(Notez la réponse en clair)

--	--

(Réponses post-codées : cf. Annexe III)

Q8 - Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec les affirmations suivantes ?
(Citez un à un - une réponse par ligne)

- . Les catastrophes naturelles sont liées à l'urbanisation accélérée
- . Les catastrophes naturelles sont liées à l'agriculture intensive

D'accord	Pas d'accord	Ne sait pas
60,9	35,9	3,2
42,5	54,7	2,8

* * *
*

1

Co
R8

Nur
945